BONNEUIL sur-Marne

Magazine d'informations municipales MARS 2011

Elections cantonales, mode d'emploi

P.16

Santé publique

Le Val-de-Marne se mobilise pour Mondor

P.5

Rénovation urbaine :
des projets pour l'accession à la propriété P.8

Tranquillité publique :
à la découverte du service municipal P.14

Sommaire

7

C'est dans la ville
Dispositif municipal d'accompagnement pour la TNT

5

C'est dans la ville
Mobilisation pour sauver l'hôpital Henri Mondor

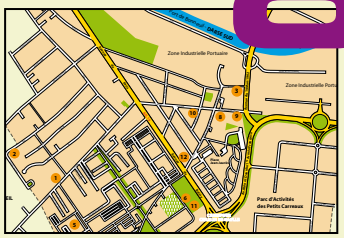

8

Projet de ville
762 logements seront accessibles à la propriété

16

DOSSIER
Élections cantonales les 20 et 27 mars : ce qu'il faut savoir

11

Conseil municipal
Les orientations budgétaires pour 2011

12

Evénement
Le 8 mars, une journée des femmes combative et festive

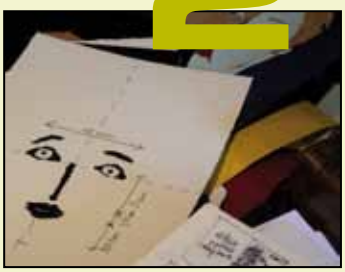

21

Culture
La Médiathèque expose des portraits d'ateliers d'artistes

Directeur de publication : Patrick Douet
Comité de rédaction : Patrick Douet, Sonia Comiti, Youssef Zeggane, Jean Chagny, Denis Dubien, Claude Marchand, Bruno Peuchamiel, Benoît Pradier, Eric Simon, Christophe Seguin, Karima Nasli-Bakir

Rédaction : Claude Marchand, Karima Nasli-Bakir, Benoît Pradier, Bruno Peuchamiel
Photos : Éric Simon, Estelle Debache, Pascal Schneider, Karima Nasli-Bakir, D.R
Pour contacter la rédaction :
Rédaction du magazine municipal de Bonneuil-sur-Marne
7, rue d'Estienne d'Orves
BP n°70027
94381 Bonneuil-sur-Marne cedex
magazine@ville-bonneuil.fr
Tél. : 01 45 13 88 49 / 72 52
Impression : Imprimerie Grenier

Le Conseil municipal se réunira le jeudi 7 avril, à 20h30, à l'Espace Courbet avec le vote du budget primitif 2011 à l'ordre du jour.

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur : www.ville-bonneuil.fr

C'était en février

Près de 200 personnes étaient réunies, **le 5**, dans la grande salle de l'Espace Louise-Voelckel, pour célébrer le nouvel an chinois. Bonne année du lapin !

Régulièrement, le service Animation Retraités organise des conférences sur la santé à destination des usagers de l'Espace Louise Voëlckel. La dernière, **le 9**, animée par le Dr Besse, avait pour thème la fatigue. Un thème qui hélas est toujours d'actualité. .

Les hommages à Jean Ferrat ont attiré de nombreux Bonneuillois. Du spectacle de Natacha Ezra à l'exposition « Jean des encres, Jean des sources », ouverte dès **le 15** à la Médiathèque, la qualité était au rendez-vous pour faire revivre le poète et chanteur engagé.

A l'heure où la colère sociale alimente en grande partie le soulèvement des peuples en Afrique et au Proche-Orient, le débat organisé **le 25** par le Comité catholique contre la faim et pour le développement sur le thème du partage des richesses a pris une résonnance particulière.

Editorial

Une journée qui nous concerne tous

Vous découvrirez dans ce numéro du magazine un dossier sur le 8 mars, journée internationale des femmes, centré cette année sur le thème du travail. Il est l'occasion de prendre du recul et de revenir sur la situation des femmes. Les inégalités de salaires, de carrières et de statuts dont elles sont les victimes pèsent sur le budget de toutes les familles et au final, sur la croissance du pays. Ces inégalités sont autant de pressions exercées sur le salaire de chacun.

Toutes les violences sont inacceptables. Celles faites aux femmes le sont particulièrement. En ce domaine, les violences conjugales sont inadmissibles.
Il faut que la honte change de camp.
Améliorer la condition des femmes, demander l'égalité entre les hommes et les femmes, c'est agir pour tous.
«*Je déclare avec Aragon, la femme est l'avenir de l'homme* » chantait Jean Ferrat. Ce vers conserve sa beauté encore aujourd'hui, comme nous le rappellent les associations de Bonneuil, que je tiens à féliciter pour leur mobilisation ce mardi 8 mars. Je vous invite à participer largement aux initiatives prévues.

Patrick Douet

Patrick DOUET
Maire de Bonneuil-sur-Marne

Etat civil

Naissances
Mickael NUNES,
né le 23 janvier
Inès DILMI,
née le 25 janvier
Naïla Zineb DAOUD,
née le 02 février
Nolhan TIDAS,
né le 07 février

• Le Conseil municipal du 10 février, à l'invitation du maire, a honoré la mémoire de Karim Mekri, frère récemment décédé de Sabri Mekri, conseiller municipal, et Barty Mekri, directeur de la MJC. Sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous, tient à remercier ici les Bonneuillois qui lui ont témoigné leur affection.

Seules ces personnes ou leurs proches ont donné leur accord au service de l'Etat civil pour la publication de leur nom dans ces colonnes.

Hommage à Pierre Sémard le 7 mars

Les maires de Bonneuil et de Valenton, Patrick Douet et Françoise Baud, ainsi que Cédric Robert, secrétaire général CGT du secteur des cheminots de Paris sud est, invitent à participer à l'hommage qui sera rendu **le 7 mars** à Pierre Sémard et, à travers lui, à tous les cheminots connus ou anonymes qui participèrent à la Bataille du Rail durant l'Occupation. Ce héros de la résistance, secrétaire général de la fédération CGT des cheminots depuis 1934, fut fusillé à la demande des nazis le 7 mars 1942 à Evreux. La cérémonie commémorative du 69e anniversaire de son exécution aura lieu le lundi 7 mars à 11 heures devant la stèle qui lui est dédiée, à l'angle des rues Jean-Catelas et Pierre-Sémard, à proximité de l'entrée du complexe sportif Léo-Lagrange.

Restauration scolaire

Du bio à la cantine

Depuis le début de l'année, à la demande de la municipalité, le Syndicat intercommunal de la restauration municipale (SIRM) sert des produits de l'agriculture biologique dans les menus proposés aux élèves de Bonneuil. Explications.

Cette expérience innovante - aucun texte officiel, en effet, n'impose l'utilisation de produits biologiques dans la restauration scolaire - concerne pour l'instant une entrée, un fruit ou un laitage par semaine. Ainsi, en mars, nos chères petites têtes blondes et brunes pourront manger du choux blanc et de la betterave en salade, des pommes, des poires et des yaourts dont la production a exclu l'usage de pesticides et d'engrais de synthèse, a fortiori d'OGM. C'est évidemment un plus pour les enfants, bien que les repas confectionnés au SIRM, avec l'aide d'une diététicienne, offraient et continuent d'offrir toutes les garanties sanitaires et nutritionnelles.

Pour 2012, le gouvernement, à la suite du Grenelle de l'Environnement, s'est fixé pour objectif d'étendre les produits bio à 20 % des menus des écoles. Un objectif louable mais qui laisse perplexe Jean-Paul Quesnel, gestionnaire du syndicat intercommunal fondé par les villes de Vigneux et Bonneuil : « *Outre la question du prix, qui n'est pas mince, si demain tout le monde se met au bio, la France, qui n'a déjà pas de capacité de production suffisante pour répondre à la demande actuelle, devra importer encore plus des autres pays européens, voire d'autres continents, et cela c'est contraire au développement durable, à la protection de l'environnement. Quant à faire de l'agriculture bio à grande échelle, cela entraînerait des changements de règle, avec le risque de retomber dans les travers de l'agriculture intensive.* »

En fait, faute de pouvoir mettre le bio à toutes les sauces, on préfère au SIRM trouver des terrains d'entente avec les fournisseurs de lots alimentaires issus de l'agriculture raisonnée, produisant des denrées proches du lieu de consommation, respectant le cycle des saisons, limitant les apports extérieurs. « *Tous nos appels d'offres,* conclut Jocelyne Marchais, responsable administrative du syndicat intercommunal, *intègrent un critère qualité faisant implicitement référence à la mise en œuvre d'une démarche en faveur du développement durable.*»

C.M

Loisirs pour retraités

Destinations Bretagne et Toscane

Le service social municipal propose deux séjours aux personnes de plus de 65 ans. Ils seront présentés en détails le 15 mars à 14h. à l'Espace Louise Voëlckel.

• **Pornichet (Loire-Atlantique), du 26 juin au 3 juillet.** 8 jours et 7 nuits au village de vacances Sainte Marguerite, au sud de la Bretagne, en pension complète, boissons comprises. Pour s'oxygéner les poumons et découvrir le golfe du Morbihan, la presqu'île de Quiberon, les îles du large. Tarifs : de 418€ à 783€, selon le QF (coût réel : 1 045€).

• **Toscane (Italie), du 27 septembre au 4 octobre.** Logement dans un hôtel 3*** à Tirrenia (province de Pise), à 100 m de la mer. 8 jours et 7 nuits, en pension complète (hors boissons), pour visiter les hauts lieux culturels de la Toscane : domaine des « Cinq Terres » - classé au patrimoine mondial de l'UNESCO -, Florence, Sienne… Tarifs : 420€ à 787,50€ selon le QF (coût réel : 1 050€).

Pour réserver, il faut remplir le formulaire disponible à l'accueil du service social municipal (5/7 rue Paul Vaillant-Couturier, fermé le jeudi après-midi), en mairie. Formulaire à remettre au service avant le 25 mars.
Renseignements au 01 45 13 88 73.

Santé publique

Il faut sauver l'hôpital Henri Mondor

Bonneuil aussi se mobilise pour le maintien de son service de chirurgie cardiaque. Programmée en haut lieu, sa fermeture priverait 1,5 millions d'habitants de l'est francilien d'un service public de proximité et de qualité. Et mettrait en péril l'ensemble de ce pôle hospitalo-universitaire d'excellence.

Dans ces colonnes, sous le titre « Indignez-vous !», Patrick Douet, maire de notre ville, avait alerté dès le mois dernier: « *Seule la mobilisation des agents hospitaliers, des élus, des chercheurs, des usagers permettra de maintenir ce service, et à terme de sauver cet hôpital.* » Depuis, de très nombreux Bonneuillois, attachés à la défense d'un service public de santé de qualité, sont venus exprimer leur indignation lors de deux manifestations dans les rues de Créteil.

Organisées les 10 et 22 février (notre photo) à l'appel d'une large « *Coordination pour la défense du service de chirurgie cardiaque de Mondor* », composée de représentants de l'intersyndicale de l'hôpital (Sud, CGT, CFDT), des partis de gauche, d'élus, mais aussi de médecins, d'universitaires et de chercheurs de renom, elles ont respectivement rassemblé 600 et 900 manifestants. Parmi eux, Patrick Douet et de nombreux conseillers municipaux de Bonneuil, Christian Favier, président communiste du Conseil général, Laurent Cathala, député-maire socialiste de Créteil, Michel Herbillon, député-maire UMP de Maisons-Alfort…

Comme les 11 600 premières pétitions* remises le 22 février par la Coordination au préfet, cela montre à quel point ce projet, annoncé sans concertation par l'ancien ministre Claude Evin, aujourd'hui directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de l'Ile-de-France, soulève l'émoi de tous. C'est qu'il est en dehors de toute logique, même en s'en tenant à celle, purement financière, qui dicte la réorganisation de l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), imposée par le gouvernement sous prétexte d'économies dans les dépenses publiques.

Ce service de pointe, renommé internationalement pour la qualité de ses interventions (600 par an) et de ses formations de chirurgiens, en effet « rapporte » (comme disent les décideurs) plus de 20% des recettes de l'hôpital Mondor, lui permettant d'être quasiment en équilibre financier. Le dépecer pour en transférer l'essentiel à La Pitié-Salpétrière, à Paris, comme le veulent Claude Evin et le ministre Xavier Bertrand, c'est certes déshabiller Pierre pour habiller Paul, au détriment des habitants de banlieue, mais c'est donc surtout un contre-sens. Y compris bien sûr du point de vue de la lutte contre les maladies cardio-vasculaires, 2e cause de mortalité en France.

Le fondement d'un tel projet est donc peut-être ailleurs. La Coordination y voit « *une volonté politique d'économie à court terme, sans réel autre projet que celui de livrer sans vergogne nos services d'excellence au privé, faisant de la santé une marchandise comme une autre* ». Elle annonce d'autres actions.

C.M

** On peut signer en ligne sur le site mesopinions.com, rubrique santé du 01/02/2011*

Soutien unanime du Conseil municipal

Le 10 février, à l'invitation du maire, des délégations en blouses blanches des intersyndicales des hôpitaux Henri Mondor et Albert Chenevier - établissement rattaché au CHU, également menacé de fermeture par l'AP-HP - sont venues expliquer le sens de leur lutte devant le Conseil municipal. Celui-ci, à l'unanimité de ses membres, fait rare, a adopté un vœu de soutien, protestant contre ces projets de restructuration. Le vœu dénonce une « attaque fragilisant de nouveau le secteur public hospitalier (…) dans le cadre de la mise en œuvre des lois Bachelot qui favorisent le secteur privé ».

● 49e commémoration du 19 mars 1962

Les associations d'anciens combattants bonneuillois, réunies au sein de l'UFAC, et la municipalité appellent à commémorer **le samedi 19 mars** le 49e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Rendez-vous à 10h30 devant la Mairie, avant de se rendre au Monument aux Morts, avenue de Verdun.

● Grand Bal de Gwanina Creol's

L'association Gwanina Creol's vous invite à un Bal gran moun costumé – ndlr : bal des grandes personnes - **le samedi 12 mars,** de 15h à 23h, à la salle Fabien, sur le thème du carnaval aux Antilles. Entrée libre et spécialités créoles à déguster sur place.

● Cartes d'identité : attention aux délais !

A l'approche des vacances estivales, les délais pour obtenir la délivrance d'une première carte d'identité (ou son renouvellement) s'allongent considérablement, jusqu'à deux mois et demi. Aussi, la police municipale recommande de s'adresser sans tarder à ses services. La demande doit être rédigée sur un dossier remis uniquement sur place, présence du demandeur indispensable pour la prise de son empreinte digitale. Il y a pour le moins à fournir 2 photographies d'identité identiques, récentes (format 35 mm x 45 mm), un justificatif d'état civil (extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance), ainsi qu'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau ou d'électricité, certificat d'imposition ou de non imposition…) et, en cas de demande de renouvellement pour perte ou vol, un timbre fiscal de 25 €.

● Collège Paul-Eluard : 40 ans et un avenir numérique

Le collège Paul-Éluard a ouvert ses portes le 28 février 1971, il y a 40 ans, après une longue bataille des élus locaux de l'époque auprès des pouvoirs publics pour que les adolescents de Bonneuil puissent avoir la possibilité d'entamer leurs études secondaires au plus près de chez eux. Depuis, et notamment après sa prise en charge en 1986 par le Conseil général, il a évidemment bien évolué. En atteste le plan de développement numérique des collèges, adopté en décembre dernier à l'unanimité par l'assemblée départementale. Avec en ligne de mire la volonté de réduire la fracture numérique, et d'agir sur les conditions réelles d'égalité des collégiens. Ainsi, dès janvier 2013, les élèves qui entreront en 6e recevront un ordinateur portable, dans lequel se trouveront tous les manuels scolaires. Et comme celles des 103 autres collèges du département, ses classes seront également dotées d'une connexion haut débit, et des tableaux numériques remplaceront les tableaux noirs.

● Aides de la Ville pour les factures d'énergie

La Ville continue de se mobiliser pour le droit d'accès à l'énergie pour tous les bonneuillois. Outre sa décision d'interdire toutes coupures d'eau, de gaz et d'électricité sur le territoire communal, la municipalité renouvelle son aide pour les factures d'énergie, le bon EDF. Elle a d'ailleurs été étendue, en décembre, à tous les fournisseurs. Sont concernées les personnes dont le quotient familial se situe entre le violet et le turquoise. Renseignements, inscriptions et attributions d'avril à juin, auprès du service social municipal. Tél. : 01 45 13 88 73.

Orientation/formation

Itinéraires vers l'emploi avec le 308

Ce bus un peu particulier fera étape le 6 avril à Bonneuil avec à son bord des professionnels qui aideront à accéder plus facilement à l'emploi.

Bonneuil sera le mercredi 6 avril, de 10h à 17h, sur le parvis de la Médiathèque, une des étapes du « bus 308 itinéraires vers l'emploi », à l'initiative du comité d'axe social du 308, avec le pilotage du département. A bord, on y trouvera des professionnels et de la documentation sur la formation, la recherche d'emploi, l'orientation, l'insertion, le soutien à la création d'entreprise. Il ne s'agit certes pas d'un forum emploi présentant des offres de postes proposés par les entreprises, mais d'un filon supplémentaire pour trouver des pistes d'emploi.
Sylvie Jiroudi, responsable du service Vie Economique, précise : « *Au-delà de cette source d'information offerte par les partenaires institutionnels, nous proposerons à Bonneuil un focus sur le thème « projet de vie, projet professionnel » pour sensibiliser et soutenir des jeunes et adultes ne fréquentant pas les structures adéquates, en partenariat avec le PIJ, la mission locale, le PLIE, et Pluriels 94.* »
Le comité d'axe social du 308 a été créé en octobre 2009. Il réunit, pour des actions de mise en valeur du territoire, le Département, la Préfecture, l'Inspection Académique, Pôle-Emploi, la RATP, et les missions locales des villes parcourues, entre Créteil et Villiers, par cette ligne de 21 km – la plus longue du Val-de-Marne - qui transporte 18 000 passagers/jour.

CA BOUGE DANS LES CENTRES DE LOISIRS !

Depuis un an, enfants et animateurs du centre Langevin-Wallon s'appliquent à repeindre et à recouvrir de photos les quatre murs, trop gris à leur goût, du préau et des salles d'activité (notre photo). Une grande œuvre artistique qui fait la fierté des petits usagers. Par ailleurs, depuis le mois de novembre, les centres de loisirs municipaux participent à un projet d'échange de correspondances avec des centres de loisirs de la ville de Saint-Denis (93). L'objectif pédagogique est de mettre en pratique et d'approfondir l'apprentissage de l'écriture des enfants d'élémentaire. Mais c'est aussi un rapprochement et une belle rencontre interdépartementale.

Les « Mardis de l'Eau » font escale à Bonneuil

Les « Mardis de l'Eau », cycle de conférences qui accompagnent et préparent le Festival de l'OH !, sous l'égide du Conseil général du Val-de-Marne, débutent cette année à Bonneuil-sur-Marne. Le 5 avril, à 20 heures, salle Gérard Philipe, Georges Vigarello, historien, directeur d'études à l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales), interviendra sur le thème « L'eau, le propre et le sale ». Chaque civilisation se considère comme propre. Seuls les critères changent. L'histoire de la propreté corporelle montre la variété des usages et des imaginaires de l'eau. En étudiant de près les manières de penser l'entretien du corps, dans son ouvrage *Le Sain et le malsain*, Georges Vigarello essaie de rompre avec ce qu'il qualifie de «matérialisme médical ». Pour lui, on ne saurait lire le déplacement de la frontière opposant le sain du malsain comme simple produit d'une maîtrise progressive du mal sous l'effet du progrès de la science. L'entrée est libre. Le Festival de l'OH, lui, retrouvera les 18 et 19 juin prochains son escale à Bonneuil, désormais biennale.

Service public

Un dispositif SOS TNT mis en place par la Mairie

Depuis le 3 mars, un service d'accompagnement municipal est mis en œuvre pour aider les Bonneuillois à réussir le passage à la télévision numérique. Avant le basculement, prévu dans la nuit du 7 au 8 mars, puis pendant près de 2 mois, il sera ainsi possible d'obtenir des conseils, voire des interventions à domicile, en appelant au 01 80 51 80 21.

Le passage au tout numérique marque l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou un autre mode de diffusion numérique (ADSL ou fibre optique, satellite, câble). A la clé, une meilleure qualité de réception des chaines de télévision (tant pour le son que pour l'image) et l'accès, pour ceux qui en étaient jusqu'à présent privés faute d'équipement adapté, à 18 nouvelles chaines gratuites (*cf. notre édition de janvier 2011*).
Ce basculement ayant suscité quelques inquiétudes, notamment chez les personnes âgées, la Ville propose donc durant deux mois un service d'accompagnement, ouvert à tous.

De quoi s'agit-il ? Des médiateurs ont été spécialement formés pour vous venir en aide. Ils pourront répondre au téléphone à toutes vos questions, vous renseigner sur les procédures à suivre, voire, si besoin est, se rendre à votre domicile pour examiner votre installation, vous donner un coup de main pour, par exemple, raccorder votre décodeur à votre poste ou réinitialiser correctement vos chaînes après le basculement…
C'est un service gratuit, mis en place à la demande du maire et de la municipalité. Il ne prend évidemment pas en charge l'achat des matériels éventuellement nécessaires à l'adaptation au fonctionnement numérique de votre téléviseur.
En cette période de « Tous à la TNT », de faux démarcheurs indélicats peuvent se présenter à votre domicile. En cas de rendez-vous pris, les agents municipaux seront identifiables grâce à une carte officielle de la mairie munie de leur photo, qu'ils vous présenteront avant d'entrer chez vous.
N'hésitez pas à téléphoner au 01 80 51 80 21 (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30).

Du nouveau au marché Allende

Créé en réponse aux attentes exprimées lors des Assises de la ville de 2004 et 2008, le marché du mail Allende a déjà 16 mois d'existence. Quatre nouveaux commerçants, grâce aux efforts de la Ville pour étoffer son offre commerciale, viennent de le rejoindre. Nous vous les présentons.
Ameur Bouzergata, propose aux plus gourmands d'entre nous : bonbons en vrac, crêpes, gâteaux, pralines, fruits secs, gadgets pour enfants, café… et bientôt des glaces, churros, gaufres et barbe à papa.
Noëlle Talard, vend des spécialités orientales, notamment des crêpes, du pain, des m'semen (feuilletés) farcis au fromage, poulet ou saumon, des feuilles de brique, du thé à la menthe…
Jérôme Brimeux, le nouveau poissonnier, nous arrive tout droit de Boulogne-sur-Mer. Ses filets, soles, crabes sont vendus à des prix moindres que ceux de ses confrères s'approvisionnant à Rungis.
Laurent Colomine, boucher-volailler-charcutier, est spécialiste du pâté de campagne et de volaille bio, élevée en plein air.

Le marché du mail Allende est ouvert le mercredi après-midi et le dimanche matin. Lui réserver une partie de ses achats, c'est l'ancrer dans la durée.

● Ecoles : inscriptions avant le 31 mars au service Enfance

Les inscriptions pour les écoles maternelles – à partir de 2 ans révolus ou bien si l'enfant a 2 ans avant le 30 juin – et les écoles élémentaires de Bonneuil doivent se faire auprès du service municipal de l'Enfance **avant le 31 mars.** La liste des pièces à fournir a été publiée dans notre précédente édition.

● Débat interreligieux

Le Groupe de liaison des communautés juive, chrétienne et musulmane de Saint-Maur et Bonneuil invitent, **mardi 15 mars,** 20h30, à un débat sur le thème « Torah, bible, coran : quelle approche pédagogique ? », dans la salle des fêtes de la mairie de Saint-Maur. Seront présents Armand Abecassis (philosophe et écrivain), Jean-Noël Bezançon (curé à Saint-Maur) et Anouar Kbibech (président du Rassemblement des musulmans de France).

● La Ligue contre le cancer recherche des bénévoles

Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer recherche des bénévoles pour écouter et accompagner les malades en milieu hospitalier (CHU Henri Mondor / CHU intercommunal de Créteil / CHU Bicêtre). Engagement des bénévoles : une demi journée par semaine. Formation assurée. Renseignements au 01 48 99 48 97 ou au 06 09 67 33 73.

Diversification du parcours résidentiel

762 logements seront en accession à la propriété

Dans le cadre notamment des opérations de renouvellement urbain disséminées dans toute la ville, pour permettre le maintien de la diversité sociale près de 9% du parc total d'habitation seront consacrés à l'accession à la propriété, y compris à l'accession sociale.

L'implantation de ces futurs logements

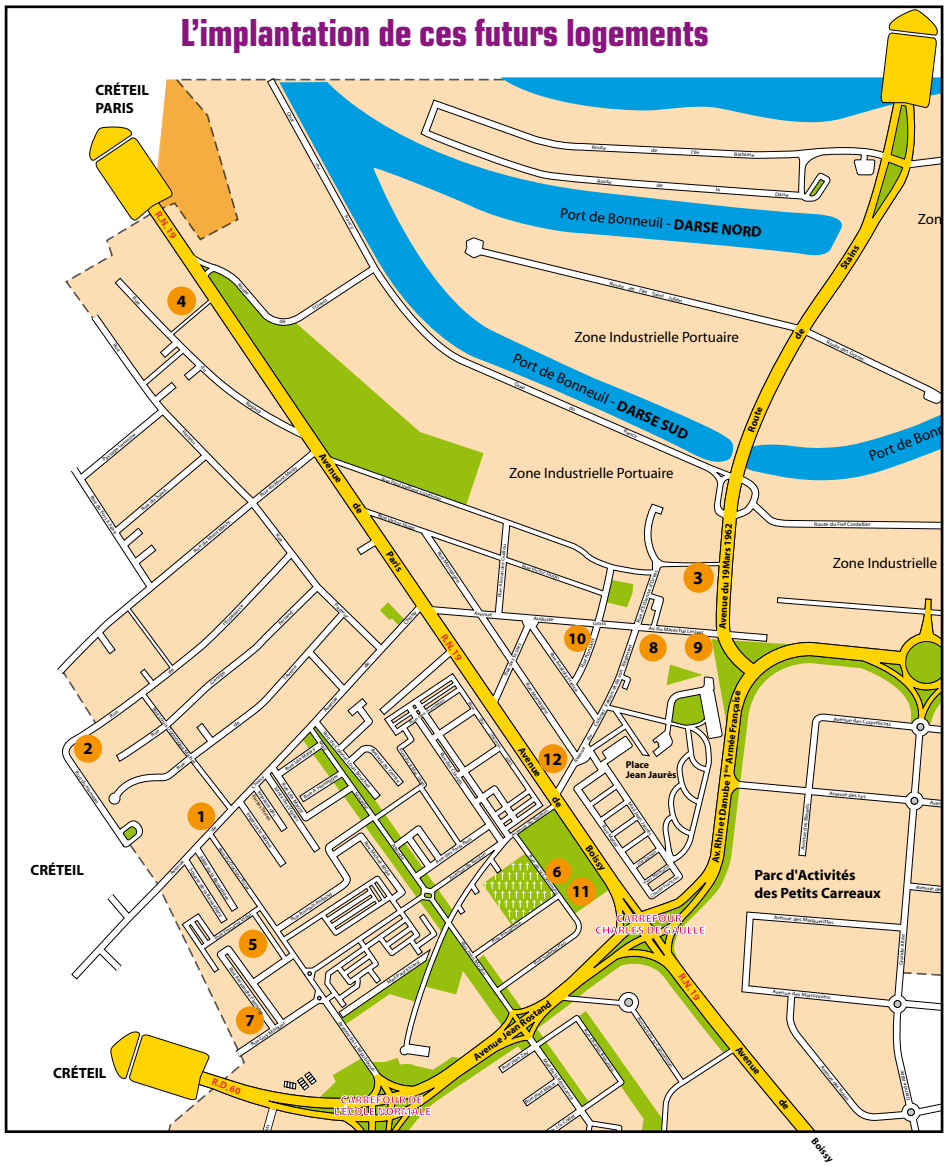

1- Lepage, 74 avenue de Choissy : 25 logements
2- Rue du Hameau : 18 logements
3- Ilot 2a Centre ville : 66 logements
4- Rue du Regard/avenue de Paris : 27 logements
5- Ilot BCM : 71 logements
6- ZAC hôtel de ville : 74 logements
7- Ilot KL : 91 logements
8- Ilot 4a Fabien leclerc : 51 logements
9- Ilot Fabien Led : 39 logements
10- Ilot 8 Marché : 39 logements
11- ZAC hôtel de ville : 140 logements
12- Ilot 6b D19/Fabien : 65 logements

Face à la crise du logement (1 500 demandeurs sur notre ville, 45 000 dans le Val-de-Marne, plus de 400 000 en Île-de-France) des réponses doivent êtres trouvées. L'une des idées fortes des Assises de la ville en 2004 et 2008 était de travailler à ce qu'un parcours résidentiel puisse être offert aux habitants. Ce qui suppose une diversification de l'offre. Les nouveaux programmes d'accession à la propriété prévus dans le cadre du projet de ville sont une partie de la réponse.

Au total, en 12 opérations disséminées dans tous les secteurs de la commune, 762 logements en accession seront réalisés d'ici 2016 (sous réserve de retards éventuels sur les projets et chantiers, notamment en raison des conditions climatiques).

Ce chiffre est très important, il représente quasiment 10% des logements actuels à Bonneuil. Les choix de l'État dans les années 60, ceux de la Ville de Paris, qui envoyait en banlieue les habitants à faibles ressources de certains quartiers de la capitale, ont abouti à ce que notre ville compte près de 70% de logements type HLM. Avec les importantes opérations de renouvellement urbain, et grâce à l'accession à la propriété, ce chiffre baissera à 61,1%.

L'accession à la propriété, en plus de l'intérêt des familles qui en bénéficieront, est aussi un bon moyen de maintenir la diversité sociale dans la commune. En effet, particulièrement avec la loi Boutin qui a baissé le plafond de ressources d'accès aux HLM, et provoqué une flambée des surloyers, des familles de couches moyennes se retrouvent aujourd'hui avec des loyers très élevés, les incitant à quitter leur logement HLM. L'accession sociale pour l'achat d'une résidence principale vise à permettre à des familles ayant des revenus un peu supérieurs au plafond d'accès au logement social classique, mais pas suffisants pour se lancer seuls dans un achat privé, de bénéficier de prix compétitifs. L'accession

est sécurisée, avec des garanties de rachat et de relogement, et la possibilité de TVA réduite à 5,5% en zone ANRU… Selon les opérateurs, selon les programmes, les règles d'obtention diffèrent. Et, comme pour l'accession libre, les dossiers des personnes cherchant à bénéficier de ce dispositif dépendent des montages financiers des prêts par les organismes bancaires.

Pour préparer un tel dossier, une visite sur le site internet de l'ADIL 94 est recommandée. Ainsi, l'on peut se renseigner sur les montages financiers adaptés, l'apport personnel nécessaire, les nouvelles règles des prêts à taux zéro… et bien vérifier que ses revenus permettront à la fois de faire face au remboursement des prêt, des charges du logement et de la copropriété, ainsi qu'à l'acquittement de la taxe foncière. Les demandes seront examinées par les opérateurs des nouvelles constructions, au fur et à mesure du lancement des programmes. Tous ces appartements, comme c'est le cas pour tous les nouveaux programmes de logements du projet de ville, seront insérés dans des résidences à taille humaine et chauffés par la géothermie. **B.Peuchamiel**

Logement social

Une rallonge bienvenue pour l'OPH

L'Office Public de l'Habitat va bénéficier d'une aide financière supplémentaire de 2,37 millions d'euros, versée par la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), pour ses opérations de rénovation et de réhabilitation. Une aide rendue possible en grande partie grâce à l'investissement important de la municipalité.

Les chantiers de la rénovation urbaine ont débuté en 2010. L'OPH de Bonneuil en est l'une des chevilles ouvrières avec, entre autres, le chantier de la Bergerie qui va permettre de reconstituer une partie de son offre locative sociale avant la démolition des 160 logements des Toits Plats à Fabien.

Mais outre la construction de 160 logements neufs pour remplacer ces logements non réhabilitables, l'OPH a maintenu l'ensemble des projets de rénovation de son patrimoine, non retenus dans la première phase de l'ANRU. Dans un plan stratégique, adopté en mai 2010, il prévoit des opérations globales de réhabilitation, le raccordement à la géothermie des immeubles place des Libertés et l'adaptation de logements au handicap.

Des opérations qui induisent un besoin de financement, à l'horizon 2015, de 12 millions d'euros. Il est pris en charge, en partie, par les collectivités le Département, la Région et, surtout, la Ville de Bonneuil-sur-Marne. Cette dernière, en effet, apporte à l'Office une aide de 5,1 millions euros, pour la période 2011-2015, dont 1,2 millions serviront à de grands travaux de réhabilitation, comme l'isolation extérieure des tours Jean-Jaurès, et de rénovation, notamment des ascenseurs de Saint-Exupéry.

Un haut niveau de participation de la part de la Ville, qui permet à l'Office de rentrer dans les critères d'éligibilité d'un plan de consolidation auprès de la CGLLS. L'Office va bénéficier alors d'un apport supplémentaire de 2,37 millions d'euros, étalé jusqu'en 2015. « *Ainsi, l'Office trouvera les moyens de mettre en œuvre l'ensemble de ses objectifs,* assure Danielle Guyomarch, directrice générale de l'OPH. *Cela n'aurait pu se faire sans l'aide des collectivités locales et particulièrement de la Ville.* »

Pour mémoire, en 2007, la Ville avait également subventionné la sécurisation des parkings de l'OPH, à hauteur de 275 000 euros. En 2010, elle a apporté 600 000 euros pour la rénovation des ascenseurs des tours Jean-Jaurès et Édith-Piaf.

Benoît Pradier

Le bon choix de la géothermie

A l'heure où ces lignes sont écrites, le prix du baril de brut sur les marchés pétroliers s'envole. Ce qui présage une addition alourdie pour les personnes se chauffant au fioul, grandes perdants à l'heure où une compagnie comme Total annonce le versement de 5 milliards d'euros de dividendes cette année, à ses actionnaires.

Côté gaz, une hausse de 5% est annoncée début avril, ce qui porte la progression des prix à 20% en un an. Pour l'électricité, la réforme en cours va conduire à une hausse de 5% par an des tarifs d'EDF.

Par contre, l'eau chaude de la géothermie n'augmente pas et l'extension du réseau sur Bonneuil permettra de mutualiser le coût du système d'exploitation et donc de réduire la facture des usagers desservis.

B.P

N O U V E A U

Nouvel espace de 6 000 m²

Construction, aménagement du jardin

rue Rodolphe Hottinger
BONNEUIL-SUR-MARNE

situé à 900 m de votre magasin actuel
direction de BOISSY-SAINT-LEGER.

Horaires ouverture du lundi au samedi de 9h à 20h
le dimanche de 9h à 19h

Tél. : **01 49 56 23 23**

1, avenue du Bicentenaire - 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

Ouverture du Magasin du lundi au dimanche de 9h à 20h.

www.leroymerlin.fr

LEROY MERLIN
...et vos envies prennent Vie !

Débat d'orientations budgétaires

Bonneuil veut maintenir son cap

Amélioration de la politique sociale, développement du service public local, accélération du projet de renouvellement urbain : telles sont les principales orientations de la municipalité pour 2011, malgré un contexte défavorable aux finances locales.

Ce débat, au Conseil municipal du 10 février, a été marqué par le fait que la réforme de la fiscalité des collectivités, avec en son cœur la suppression de la taxe professionnelle (T.P)[1], devient pleinement applicable en 2011. Et cela met à mal la libre administration des communes et leur autonomie financière, au point qu'un délai supplémentaire d'un mois leur a été accordé pour le vote de leur budget, prévu le 7 avril à Bonneuil.

Cette rallonge ne permettra toutefois pas à la Ville d'avoir une vision très précise de son futur potentiel financier. « *Les services du ministère des Finances sont incapables de nous fournir les informations utiles sur nos recettes* », a révélé Jean-Claude Joubert, 1er adjoint au maire, en charge des Finances. Résultat : les ultimes données fiscales fournies par l'Etat parviendront trois mois… après le vote du budget !

Ici comme ailleurs, cela complique la tâche des élus locaux, déjà difficile en raison de l'aggravation de la crise économique et sociale, constatée notamment par le Secours Populaire ou les Restos du Cœur, qui n'ont jamais accueilli autant de Bonneuillois, y compris ceux issus des couches moyennes, touchées à leur tour : 30% de la population disposent aujourd'hui de moins de 811 € par mois ! Une situation dénoncée dans leur intervention respective par Akli Mellouli (élus socialistes), Jean Chagny (élus de Bonneuil Ecologie) et Sonia Comiti (élus communistes et partenaires), Adèle Gauthier (élus de Bonneuil Renouveau) réservant son intervention pour le 7 avril.

« *Les conditions de construction de notre budget sont plus que jamais contraintes* », a pour sa part souligné Jean-Claude Joubert : « *D'un côté, la politique gouvernementale et du Medef accroit la demande sociale des familles avec le développement du chômage, le blocage des salaires et retraites ; d'un autre, elle réduit les moyens dont disposent les collectivités territoriales pour pouvoir y répondre : outre la suppression de la T.P, les dotations de l'Etat sont gelées, les crédits Politique de la Ville devraient être amputés de près de 20%…* »

En plus des incertitudes évoquées, sont ainsi créées des conditions défavorables à la prise en compte des besoins de la population, voire de profondes injustices. Celles-ci sont symbolisées, aux yeux de l'orateur, par le projet de suppression de l'impôt sur la fortune ou par les 39,6 milliards de dividendes que les entreprises cotées au CAC 40 ont distribués en 2010 à leurs actionnaires.

Ces conditions ne permettent pas pour l'instant, a précisé Jean-Claude Joubert, de « *décider d'une orientation précise concernant l'augmentation ou pas de la fiscalité locale* ». Mais, dans le cadre des choix fondamentaux du maire et de la municipalité, qui « *prennent le contre-pied total de cette politique nationale* », l'objectif est cependant de « *limiter la hausse des impôts locaux* ». Plus de précisions dans notre édition de mai.

Claude Marchand

[1] Dans le débat le maire a précisé : « La nouvelle contribution foncière territoriale représente 6 millions d'euros alors que la T.P s'élevait à 14 millions d'euros. Soit un manque de 8 millions d'euros dans la préparation du budget 2011. Il n'est pas sûr que la contribution de la valeur ajoutée des entreprises va combler ce manque. »

● SADEV 94 aménagera la ZAC Hôtel de Ville

« *C'est un moment rare, très important qu'est appelé à vivre le Conseil municipal* », a souligné le maire en présentant à l'approbation des conseillers la délibération de concession pour 6 ans de la Zone d'Aménagement Concerté de l'Hôtel de Ville. Celle-ci prévoit notamment la réalisation d'une nouvelle mairie plus spacieuse et moderne - l'actuelle a 130 ans ! - et d'environ 280 logements pour notre ville (cf. nos éditions de septembre 2010 et de janvier 2011). Les élus, par 30 voix pour et 2 contre, ont adopté le traité de concession et validé le choix de la SADEV 94, société d'économie mixte travaillant depuis longtemps avec les collectivités territoriales du Val-de-Marne, retenue comme aménageur au terme d'une procédure d'appel public à la concurrence.

● Réhabilitation d'une partie de la Ferme

Des travaux d'aménagement sont prévus cette année à la Ferme du Rancy, site classé au patrimoine. Le projet, agréé par l'architecte des Bâtiments de France, consiste à réhabiliter l'un de ses corps et à y aménager un espace modulable permettant de recevoir du public. Dans l'attente du nouvel Hôtel de Ville, cet espace sera d'abord destiné à l'accueil - dans de bien meilleures conditions qu'actuellement - des conseils municipaux et des cérémonies de mariage. Il aura ensuite un usage polyvalent, dans le cadre d'un projet global - actuellement en réflexion - de mise en valeur de la Ferme. Une procédure adaptée a été lancée pour désigner le maître d'œuvre de l'opération, dont le budget prévisionnel est de 475 000 € HT.

8 mars, journée internationale des femmes

Dur, dur le travail au féminin

En France, comme ailleurs dans le monde, les femmes doivent encore revendiquer le respect de leurs droits. Pour en débattre, la municipalité invite les Bonneuillois à un spectacle intitulé *Tout l'amour du monde* (notre photo), interprété par la compagnie du théâtre du Chaos, le 8 mars, à 20h, salle Gérard-Philipe.

Chaque année, le 8 mars est l'occasion de faire le point sur la réalité de la condition féminine, de ses avancées et de ses reculs dans notre société et dans le monde (*voir ci-contre le programme*). C'est à Copenhague en 1910, lors de la deuxième conférence internationale des femmes, que l'Allemande Clara Zetkin propose pour la première fois, d'organiser une « *journée internationale des femmes* ». La conférence réunit une centaine de femmes venues de 17 pays, et adopte aussitôt cette proposition, inspirée des manifestations d'ouvrières qui se sont déroulées aux Etats-Unis en 1908 et en 1909. Aucune date précise n'est fixée, elle s'imposera petit à petit. Après 1945, la journée internationale des femmes devient officielle, sans toutefois être partout respectée.

Depuis, les femmes ont certes connu des avancées majeures, comme le droit de vote, la contraception, la liberté de l'avortement, la parité dans certaines instances politiques, la croissance de l'activité professionnelle… Mais ces conquêtes demeurent, en France comme ailleurs, inachevées, fragiles, inégalement réparties. Notamment dans le monde du travail, où les inégalités et discriminations professionnelles entre les femmes et hommes ont la vie dure, malgré la promulgation de multiples lois pour y remédier.

Une situation que dénonce Christine Moreau, adjointe au maire en charge des droits des femmes. « *La persistance de ces inégalités est alarmante. A travail égal, les femmes touchent - en moyenne - un salaire inférieur de 27% à celui des hommes ; seuls 17% des dirigeants d'entreprises sont des femmes, alors qu'elles représentent 45% de la population active et qu'elles sont majoritaires à suivre des études supérieures. Deux tiers des salariés à bas salaire sont des femmes, elles sont plus concernées par le chômage, les contrats précaires, les emplois peu qualifiés, le temps partiel subi. Il y a urgence à dépasser les déclarations d'intention en matière d'égalité hommes/femmes en luttant contre les horaires atypiques, les contrats de travail inférieurs à 20h et, pourquoi pas, pénaliser les entreprises qui ne fonctionnent qu'avec ce type de contrats.* »

Les témoignages que nous avons recueillis auprès de salariées en activité ou retraitées, abondent dans ce sens (voir page 13): bien des progrès restent encore à accomplir sur le chemin de l'égalité.

K.N.-B

● Voici quelques unes des manifestations liées au 8 mars :

A BONNEUIL…

• *Café historique : Louise Michel*. *Samedi 5 mars,* à 16h, salle d'animation de la Médiathèque.
Rencontre débat autour d'une figure légendaire du mouvement ouvrier, porte drapeau de l'anarchisme… Avec Nicole Savey, historienne, Monique Surel Tupin, metteur en scène, et le chœur de femmes « Voix rebelles ». En collaboration avec Wasapa Art Kanak. Entrée libre.

• *« Hommage aux femmes »* *Mardi 8 mars,* à 14h, à l'Espace Louise-Voëlckel.
Récital de chansons interprétées par Philippe Marchand, clos autour d'un verre de l'amitié, l'occasion d'échanger sur la situation des femmes et leurs droits. Gratuit (sur réservaton à l'Espace, au 01 45 13 89 34).

• *« Tout l'amour du monde »* *Mardi 8 mars,* accueil à 19h, spectacle à 20h, salle Gérard-Philipe
Cette représentation de théâtre interactif de Georges Cagliari, interprétée par quatre comédiens de la Compagnie du Théâtre du Chaos, permettra la réflexion et l'échange sur les relations hommes/femmes. Une pièce avec quelques surprises… Gratuit, sur réservation (au 01 45 13 88 24 ou au 01 45 13 72 99).

… ET AUTOUR

• *« La Résistance n'appartient pas au passé : héroïnes du Val-de-Marne »*
Exposition jusqu'au 25 mars, à la Maison de l'Histoire et du Patrimoine, 15 rue de la Prévoyance à Champigny-sur-Marne (Tél.: 01 41 79 27 90)
L'occasion de découvrir la vie et les actes de résistance d'héroïnes de de notre département qui l'ont souvent payé de leur vie.

• *33e Festival international de Films de Femmes*
Du 25 mars au 3 avril, à Créteil, à la Maison des Arts ou au cinéma La Lucarne.
Près de 150 films qui défendent le regard que portent ces femmes sur la société, un bel hommage aux réalisatrices du monde entier. Programme sur le site www.filmsdefemmes.com

Témoignages

Elles disent stop aux discriminations et inégalités

D'égalité, il n'y en a pas !
Ngomé Ba - 53 ans
Hôtesse de caisse

« Cela fait 20 ans que j'exerce ce travail, sans aucune évolution de salaire. Je travaille à temps plein, avec des horaires qui ne sont pas fixes, on n'a pas de week-end, les jours fériés ne sont pas payés, mais récupérés. Il y a des jours où on fait jusqu'à 9 heures de caisse. Les hommes n'occupent quasiment jamais ces postes là, ou n'y restent pas longtemps. Ils sont le plus souvent en rayon, et obtiennent plus facilement des promotions. Je crois que dans la tête des employeurs, les hommes sont plus disponibles que les femmes. Mais c'est faux, je donne plus qu'un homme, je me lève aussi tôt qu'eux, et je dois concilier avec ma vie familiale : j'ai quatre enfants. On parle d'égalité, d'égalité, il n'y en a pas ! Et Il n'y a rien qui justifie qu'il y ait un écart de salaires entre les hommes et les femmes. Cela changera peut-être d'ici 50 ans ou peut-être si une femme devient présidente de la République… »

De plus en plus de salariées pauvres
Corinne Martin
Directrice territoriale

« Je le constate dans le cadre de mon travail, ou lorsque j'ai été, il y a quelques années, présidente départementale de l'association Femmes solidaires : il y a de plus en plus de femmes salariées pauvres, précarisées, qui vivent des situations dramatiques. On vit vraiment dans une société en régression complète, la situation empire de plus en plus. Je suis frappée par la régression des droits des femmes avec la remise en question, par exemple, du droit à l'avortement, des centres de planning familial qui sont sur la sellette. Mais, surtout, je suis très en colère sur le droit à la retraite des femmes. Le temps passé à l'éducation des enfants et aux études, les temps partiels non choisis… écourtent leurs carrières. Et mécontente de la position de certains, qui parlent de retraite mais après 41,5 annuités, cela ne change rien au problème. Moi, je suis pour une retraite à taux plein à 60 ans. Il faudra continuer à se battre pour faire avancer les droits des femmes en général, pour faire avancer les droits de la société tout entière. Que les femmes prennent le pouvoir politique et continuent de s'investir comme elles le font dans la vie associative ! »

Inadmissibles ces écarts de salaires
Nelly Obouronanga - 29 ans
Conseillère en formation

« Je pense que c'est très important que les hommes et les femmes puissent avoir la même égalité salariale. Aujourd'hui les femmes sont indépendantes, se servent de leurs têtes pour faire avancer leurs projets. Une bonne partie d'entre elles doivent élever seules leurs enfants. Ce qui est mon cas, j'ai un fils de 10 ans. Et bien c'est plus difficile pour nous. Alors que nous avons les mêmes compétences, c'est inadmissible qu'il y ait autant d'écarts de salaires. Et puis en politique c'est la même chose. On l'a bien vu aux dernières élections présidentielles, les Français ne sont pas encore prêts à élire une femme présidente de la République. Pour que cela change, il faudrait par exemple qu'il y ait plus de femmes chefs d'entreprises, elles rééquilibreraient la donne. »

Le mépris ça suffit !
Claudine Besnier - 53 ans
Assistante commerciale

« Dans mon entreprise de fabrication et de revente de chemises de luxe, nous employons des démonstratrices pour les grands magasins, comme le Printemps, les Galeries Lafayette… Et nous recevons de plus en plus de CV de femmes qui, déjà à la retraite, doivent reprendre le travail, faire des extras pour compléter leurs maigres pensions. Ou qui, à la suite de séparations, doivent se remettre sur le marché du travail… Pour que tout cela change il faudrait plus de femmes au gouvernement, mais des femmes qui soient proches du peuple. Celles du gouvernement actuel, sont trop dures. Un peu comme ma patronne issue elle aussi d'un milieu aisé. Elle ne comprend pas ce que c'est que d'avoir à faire son ménage, ses courses, avoir des enfants malades ou prendre les transports tous les jours pour aller au travail, vu qu'elle vient en taxi,… Elle est complètement déconnectée de la vie. Et au quotidien, elle fait une vraie différence de traitement avec les simples employés comme moi, ne nous dit pas bonjour, nous ignore, ne nous laisse pas le choix des congés, nous donne des leçons… Ce n'est pas franchement équitable. »

Il fallait bien manger…
Madeleine Chassain - 90 ans
Retraitée

« J'ai perdu mon mari à 46 ans, il a bien fallu vivre. Alors j'ai travaillé 25 ans sur les marchés de 6h à 14h, et puis après je faisais les livraisons, je rechargeais le camion, et ce 7 jours sur 7, tout en élevant un enfant. Mais vous savez à l'époque, on ne se plaignait pas, on acceptait ce qui se présentait, il fallait bien travailler pour manger. Alors quand je pense que les femmes gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes à travail égal, c'est incompréhensible parce qu'après… la retraite s'en ressent ! »

Service de la tranquillité publique

La Ville renforce son action de prévention

Ce service, qui regroupe les policiers municipaux, les médiateurs et les agents locaux de médiation sociale (ALMS), vient d'être créé au sein de l'administration communale. Objectif de cette réorganisation ? Obtenir une meilleure complémentarité et une plus grande efficacité du travail des acteurs locaux en charge de la prévention de la délinquance.

Malgré des effets d'annonce, force est de constater que l'Etat se désengage de plus en plus en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité. En atteste la révision générale des politiques publiques (RGPP), mise en œuvre par le gouvernement, qui conduit à la réduction des effectifs de police - plus de 9 000 postes de policiers et de gendarmes détruits depuis 2009, 11 000 suppressions nouvelles programmées d'ici à 2013…

A contre-pied total de cette politique de désengagement, la Ville poursuit ses efforts pour essayer de garantir le droit des Bonneuillois à une vie sûre et paisible, droit constitutionnel que le maire, Patrick Douet, vient de rappeler au ministre de l'Intérieur (cf. notre encadré). Elle se dote aujourd'hui d'un service tranquillité publique, qui renforce la présence humaine sur le terrain, comme nous le précise Mustapha Hassani, directeur général adjoint en charge au sein des services municipaux du pôle citoyenneté. « *Le Maire a fait de la tranquillité publique un axe majeur de sa politique municipale,* rappelle-t-il. *Raison pour laquelle il a souhaité créer ce service. La réunion, au sein d'une même entité, de la police municipale, des médiateurs et des agents locaux de médiation sociale permettra de renforcer la complémentarité et la synergie de ces acteurs locaux mobilisés au quotidien sur le terrain de la prévention de la délinquance. Le fonctionnement du service sera plus rationnel, cohérent, pertinent.* »

C'est somme toute une nouvelle étape des plus logiques dans le cadre de la politique municipale de prévention menée depuis longtemps à Bonneuil. Ce travail de terrain, qui doit également beaucoup aux partenariats que la Ville a su mettre

POLICE MUNICIPALE : 1 160 RONDES EN 2010

Les 6 agents de la police municipale exécutent les pouvoirs de police du maire. A sa demande, ils mettent essentiellement l'accent sur la prévention et le contact avec la population. Ils contribuent notamment à : veiller à la tranquillité des Bonneuillois - 1 160 rondes réalisées en 2010 - en gérant notamment les conflits de voisinage, en lien avec les médiateurs et le correspondant du parquet qui tient des permanences à Bonneuil ; participer à la prévention et à la sécurité routière ; accueillir les administrés pour les orienter dans leurs démarches ; encadrer les manifestations publiques ; contrôler le respect des codes de l'environnement, de l'urbanisme ; procéder à l'enlèvement des véhicules épaves sur la voie publique - 128 en 2010.

La Police nationale…

Sous la responsabilité de l'État, elle doit assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions ; maîtriser les flux migratoires et lutter contre l'immigration illégale ; lutter contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue ; protéger le pays contre la menace extérieure et le terrorisme ; maintenir l'ordre public.

Le maire exige de l'État un commissariat

Conformément à la demande de respect de leur droit à la sécurité exprimée par les habitants lors des Assises de la ville en 2004 et 2008, le maire de Bonneuil s'est adressé au ministre de l'intérieur Brice Hortefeux pour lui rappeler la nécessité et l'urgence de l'implantation d'un commissariat de police de plein exercice sur le territoire de la commune. L'intégralité de la lettre est visible sur le site de la Ville : www.ville-bonneuil.fr

en place avec la Police nationale, la Justice, les bailleurs, la RATP, le tissu associatif…, est un travail de longue haleine, insiste Mustapha Hassani.
« *L'évolution législative en termes de sécurité place le Maire comme chef d'orchestre, animateur et coordinateur de la prévention de la délinquance sur la ville,* rappelle-t-il. *A Bonneuil cette réflexion sur la tranquillité publique est le fruit d'un processus engagé de longue date avec, comme fil rouge, l'idée que l'éducation d'aujourd'hui assure la tranquillité publique de demain. Nous sommes progressivement passés de l'exigence de sécurité pure au triptyque « médiation - prévention - réussite éducative », en travaillant sur ces trois leviers en même temps, pour améliorer la qualité de vie des Bonneuillois.* »

LES MEDIATEURS : UNE PRESENCE NOCTURNE IMPORTANTE

Sept médiateurs* se relaient, du mardi au vendredi de 9h30 à 23h et le samedi de 16h à minuit, pour sillonner les quartiers de la ville. Reconnaissables à leurs parkas rouge et noir, ils ont avant tout un rôle d'écoute et d'échange avec la population pour favoriser et consolider le lien social et le bien vivre ensemble à Bonneuil.
Ils n'ont pas de pouvoir de coercition, ni d'interpellation. Leurs interventions se font à la demande des services municipaux, des commerçants, des associations, des Bonneuillois... Ils expliquent et préviennent les incivilités et dégradations, assurent une présence et une veille préventive des espaces et équipements publics. Ils gèrent les conflits de la vie quotidienne entre les personnes et réactivent les attitudes civiques.
Ils couvrent également les grands événements de la ville et se tiennent informés des projets et travaux engagés par la ville pour servir de relais d'information

**** Depuis le 15 février, l'équipe a été renforcée par le recrutement de deux agents supplémentaires.***

LES ALMS : AU SERVICE DES ECOLIERS ET (BIENTOT) DES RETRAITES

Les agents locaux de médiation sociale, 7 femmes – bientôt 9 – assurent en particulier la surveillance des points écoles et des centres de loisirs. Autre mission : elles font de l'îlotage dans la ville afin d'aviser les services municipaux concernés par divers événements (infractions routières, dégradations sur le bâti, les équipements ou la voirie, travaux de démolition...). Elles renseignent également la population, nouent des relations avec les gardiens d'immeuble… En projet, une nouvelle mission : l'accompagnement des personnes âgées (celles ne bénéficiant pas d'une aide à domicile) dans leurs démarches courantes quotidiennes (comme le retrait d'argent à la banque, les déplacements pour raison médicale…). Un nouveau service gratuit qui sera probablement mis en œuvre début avril, on en reparlera alors.

Point de vue

La sécurité est l'affaire de tous
André Maurin
Adjoint au maire
en charge de la prévention- sécurité

Quand le gouvernement de Sarkozy parle de sécurité c'est uniquement par compassion électorale et par des actions coups de poing, qui ne traitent aucunement le fond ! La réalité, c'est que les oligarques qui dirigent notre pays se désengagent des quartiers dans la volonté de les ghettoïser. Ce contexte national n'est pas favorable aux missions d'éducation, de sécurité, de prévention.
A Bonneuil, nous sommes engagés dans une démarche de fond, nous agissons en considérant que ces missions sont liées. Qu'il s'agisse de la politique éducative que nous menons en direction de l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, de notre politique sociale, de transport ou d'urbanisme, avec la requalification de Bonneuil dans le cadre de l'ANRU, qui désenclavera nos quartiers. Qu'il s'agisse encore du travail de terrain fait par la police municipale, les médiateurs, les ALMS ou avec les gardiens des offices. Qu'il s'agisse enfin de l'amélioration du cadre de vie, par exemple par le fleurissement de la ville…
Oui, toutes ces actions conjuguées participent de la tranquillité et de la sécurité publiques. Il s'agit d'une chaine continue, à même de garantir l'égalité et la sécurité des Bonneuillois.
Ce n'est que collectivement que l'on résoudra les problèmes d'insécurité, d'incivilités ou plutôt de « dé civilisation », comme je préfère dire. La sécurité est l'affaire de tous.

Pages réalisées par
Karima Nasli Bakir

On vote les 20 et 27 mars

Élections cantonales, mode d'emploi

Comme dans 2 022 autres cantons à travers le pays, les 8 855 électeurs du canton de Bonneuil sont appelés aux urnes pour élire leur représentant au Conseil général de leur département.

En ce mois de mars 2011, les citoyens de 25 des 49 cantons du Val-de-Marne éliront leur conseiller général. Jusqu'à présent, ces représentants cantonaux sont renouvelés alternativement par moitié tous les trois ans, et élus au suffrage universel pour un mandat de 6 ans. Mais cette donnée est (peut-être) en train de changer.

D'abord parce que les conseillers élus en 2004 - dont Danielle Maréchal, représentante du canton de Bonneuil, qui ne se représente pas après deux mandats - ont exceptionnellement bénéficié d'un an supplémentaire de mandat. Une rallonge justifiée par une modification du calendrier électoral en 2005, pour éviter une trop forte concentration de scrutins en 2007, année de début du quinquennat présidentiel.

Ensuite parce que le mandat de leurs successeurs élus ce mois-ci pourrait être réduit à trois ans. Du moins si la réforme des collectivités territoriales, récemment votée à la demande du gouvernement pour, expliquait-il, réduire « le millefeuille institutionnel » et diminuer les dépenses publiques, n'est pas annulée en 2012 par la nouvelle majorité parlementaire issue des prochaines élections sénatoriales et législatives.

Cette réforme, en effet, prévoit qu'en 2014 les conseilleurs généraux seront remplacés par des conseillers territoriaux, en quantité moins nombreuse, appelés à siéger également dans les conseils régionaux. Une mesure décriée par une majorité de présidents de conseils généraux – dont Christian Favier pour le Val-de-Marne – qui y voient un affaiblissement de la démocratie locale, avec des élus qui seront de fait plus éloignés des citoyens et le risque >

Suite page 17

Repères

- La France est divisée en **101 départements** (avec la collectivité départementale de Mayotte) et **3 963 cantons**.
- Actuellement, la gauche parlementaire (PS, PCF, écologistes, radicaux et divers) détient la majorité des cantons. Elle préside **58** départements (dont le Val-de-Marne, l'un des deux seuls départements avec l'Allier ayant un président communiste), la droite **39** et le Modem **3**.
- Dans le Val-de-Marne, la composition du Conseil général est la suivante : **17** élus inscrits au groupe majorité présidentielle, **16** élus au groupe communiste, **11** élus au groupe socialiste, **4** élus au groupe Entente citoyenne (divers gauche et écologiste), **1** élu divers droite non inscrit.

Les départements, de la Révolution à nos jours

- Le 22 décembre 1789, dès les premiers jours de la Révolution, l'Assemblée nationale constituante adopte le découpage du territoire en départements, afin de simplifier l'organisation administrative. On en compte alors 83. C'est la fin des provinces de France, symbole de l'autorité de la noblesse.

- Le 17 février 1800, le pouvoir napoléonien crée le Conseil général. Ses membres sont alors nommés par le gouvernement. Mais le pouvoir exécutif est accaparé par le préfet, créé au même moment.

- En 1833, les conseils généraux deviennent des corps élus, au suffrage censitaire. Il faudra attendre le 3 juillet 1848 et la IIe République pour que les conseillers généraux soient élus au suffrage universel.

- Par la loi du 10 août 1871, sous la IIIe République, les départements, alors circonscriptions administratives, deviennent des collectivités territoriales, au même titre que les communes. La loi instaure également le mode de scrutin que nous connaissons actuellement (voir par ailleurs).

- Le 1er janvier 1968 la nouvelle organisation de la région parisienne (loi du 10 juillet 1964) entre en vigueur avec le passage de 2 départements (Seine et Seine-et-Oise) à 6, parmi lesquels le Val-de-Marne.

- Le 2 mars 1982, la loi de décentralisation transfère l'exercice du pouvoir départemental du préfet au président du Conseil général. Elle transfère également de nombreuses compétences nouvelles à l'Assemblée départementale.

Dossier réalisé par Benoît Pradier

> de suppression à l'avenir des départements et surtout de leur service public. Cela s'est traduit par de nombreuses actions de défense des départements et de leur action, comme dans le nôtre où plus de 40 000 habitants ont signé la pétition « Le Val-de-Marne j'y tiens ».
Reste que les télévisions, radios et autres grands médias, déjà tous branchés sur l'échéance présidentielle de 2012, n'évoquent quasiment pas ce scrutin qui, pour la première fois depuis longtemps, n'est pas couplé avec une autre élection. Selon un sondage Opinion-Way réalisé le 16 février pour le Figaro-LCI, 43% des Français seulement savaient si on vote ou pas dans leur canton.
Pourtant, les départements sont un maillon essentiel de la vie démocratique française. Ils jouent un rôle important en matière d'action publique de proximité pour améliorer les conditions et le cadre de vie de l'ensemble des habitants, des plus jeunes aux plus âgés. En 2010, ils ont investi 69 milliards d'euros en faveur des populations.

Les compétences du département

Au cœur du quotidien des Val-de-Marnais

Les départements, collectivités proches et solidaires, assurent de nombreuses missions, même si leurs compétences ne sont pas toujours bien repérées par les habitants. Parmi ces compétences, se trouve l'action sanitaire et sociale. Le département du Val-de-Marne, vaste servive public comptant 8 000 agents, y consacre 60% de son budget de fonctionnement. Un domaine qui concerne de près ou de loin tous les Val-de-Marnais, à différents moments de leur vie : protection maternelle et infantile, petite enfance, enfance, personnes âgées, handicapées, personnes en difficulté… Il a notamment la charge du Revenu de solidarité active (RSA) et de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Et il finance pour les collégiens, lycéens et étudiants 50% de la Carte Imagin'R dont bénéficient 800 jeunes Bonneuillois.
En outre, il s'occupe de la politique de l'habitat, de la construction et du fonctionnement des 104 collèges publics. En matière d'aménagement, il assure l'entretien de 360 km de voirie départementale. Il organise également les transports collectifs routiers. Enfin, il intervient dans les domaines de la culture, du développement économique ainsi que dans la gestion de l'eau et des déchets.
De plus, le Conseil général dispose - du moins jusqu'en 2015 - de la compétence générale. Elle lui permet d'intervenir au-delà des compétences qui lui sont dévolues par la loi. Aussi, il peut participer au financement de projets à l'initiative de communes ou d'intercommunalités en matière d'équipement, d'aménagement ou de développement.
À Bonneuil, le Conseil général c'est, entre autres, le collège Paul Éluard, le parc du Rancy, la crèche et centre PMI Salvador-Allende (notre photo, avant travaux d'agrandissement en cours). C'est aussi la participation au financement de la rénovation urbaine, la réalisation du transport en commun en site propre (TCSP), l'organisation du Festival de l'Oh! et de la Fête des solidarités…

Les candidats à Bonneuil-sur-Marne

Selon les services de la préfecture du Val-de-Marne, les électeurs bonneuillois auront le choix entre les candidatures suivantes (dans l'ordre alphabétique des candidats titulaires) :
- **Hervé Charie-Marsaines,** titulaire, **Anne-Sophie Cornec**, suppléante (Majorité présidentielle – Parti Chrétien Démocrate, UMP)
- **Patrick Douet**, titulaire, **Micheline Gervelas**, suppléante (Parti communiste français - Front de gauche)
- **Sabri Mekri**, titulaire, **Sylvie Geneste**, suppléante (Bonneuil écologie)
- **Christine Moreau,** titulaire, **Smaïl Mellouli**, suppléant (Parti socialiste, soutenu par Europe Ecologie Les Verts 94)
- **Philippe Rault**, titulaire, **Sandrine Dias**, suppléante (Rassemblement pour la France)
- **Virginie Recher**, titulaire, **Frédéric Rouxel**, suppléant (Front national)

Questions-réponses sur le scrutin cantonal

Qui peut voter ? Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2010 et depuis les jeunes ayant acquis leur majorité électorale jusqu'à la veille du scrutin, qui sont automatiquement inscrits sur les listes.
Pour qui vote-t-on ? Dans chaque canton renouvelable, les électeurs votent pour un candidat et, nouveauté de ce scrutin, son suppléant. Pour la première fois la parité s'appliquera donc aux élections cantonales : les candidats doivent se présenter avec un suppléant de l'autre sexe.
Quel type de scrutin ? Il s'agit d'un scrutin au suffrage universel direct, uninominal à deux tours. Pour être élu, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages correspondant au quart des électeurs inscrits. Si aucun candidat ne remplit ces conditions au premier tour, il doit - désormais - totaliser plus de 12,5% des voix pour être présent au second tour, seuil auparavant fixé à 10%. Toutefois, si un seul candidat franchit cette barre, le candidat arrivé en seconde position peut se maintenir. Au second tour, est élu le candidat qui recueille le plus de voix, la majorité relative pouvant suffire.
Quand les résultats seront-ils connus ? Les résultats seront proclamés et affichés dans la soirée au bureau n°1 au soir du 1er tour et du 2e s'il y a lieu. Ils seront visibles le lendemain en mairie et sur le site internet (www.ville-bonneuil.fr).
Quand le président du Conseil général est-il élu ? Lors de la première réunion du nouveau Conseil général, en pratique le 1er jeudi suivant le second tour de l'élection.

Scrutin des 20 et 27 mars

Pour savoir dans quel bureau voter

Bonneuil compte 10 bureaux de vote répartis sur le territoire communal. Vous connaîtrez celui dans lequel vous pouvez accomplir votre devoir électoral en lisant votre carte d'électeur où figurent son numéro et son adresse. Si cette carte n'est plus en votre possession, les indications que nous publions ci-dessous vous permettront de trouver le bureau de vote correspondant à votre lieu d'habitation. En cas de changement d'adresse dans la ville, non signalé en mairie, rendez-vous au bureau où vous votiez habituellement.

BUREAU N° 1: Centre de loisirs Langevin Wallon (10 avenue Auguste Gross)
Rue de l'Avenir, avenue de Choisy, rue de l'Espérance, rue G. Ferrand, impasse Lemoine, rue Louis Dominique Michel, rue du Hameau, sente des Vignes, sente du Pressoir, sente des Sarments, sentier des Beaux Regards, impasse des Fortes Terres.

BUREAU N° 2 : École maternelle Joliot-Curie (5 allée Joliot-Curie)
Allée E. Piaf, place J. Jaurès, allée D. Balavoine, allée L. Ventura, allée M. Berger, allée L. Ferré, allée J. Dassin, allée Y. Montand, allée C. François, allée Joliot-Curie, rue J. Brel, place G. Brassens, avenue des Roses, rue du Dr A. Pagès, chemin Rural.

BUREAU N° 3 : École maternelle Danielle Casanova (11 rue Romain Rolland)
Rue du Fort à Faire, rue du Mont Mesly, rue Pasteur, rue du Regard, rue du Soleil, passage Lemoine, cour des Chasselas, cour du Raisin Muscat, cour de la Treille, square des Vendanges, square des Gardes Vignes.

BUREAU N° 4 : Gymnase Langevin Wallon (1 rue Victor Hugo)
Rue A. Guillou, rue A. Gillet, rue A. France, rue A. Gross, avenue de Boissy, avenue du Colonel Fabien, rue D. Dautier, rue des Ecoles, rue de l'Eglise, rue d'E. d'Orves, place H. Barbuse, route de l'Ile St Julien, rue du Maréchal Leclerc, rue Montaigne, impasse du Morbras, rue du Moulin Bateau, route de l'Ouest, avenue de Paris, rue Paul Vaillant-Couturier, quai du Rancy, rue Ronsard, route de Stains, rue V. Hugo, avenue P. Néruda.

BUREAU N° 5 : École maternelle Romain Rolland (1 bis rue Romain Rolland)
Rue A. Honegger, rue F. Mistral, rue Léa. Maury, rue Michel Ange, rue M. Goutier, allée de la Renardière, square de la Renardière, rue R. Rolland, rue du Dr Roux.

BUREAU N° 6 : École primaire Romain Rolland A (3 rue Romain Rolland)
Rue des Aunettes, rue de la Plumerette, rue des Maçonnes, rue du Chemin Vert, rue des Faux Rois, rue de la Fosse aux Moines, rue des Varennes.

BUREAU N° 7 : École primaire Romain Rolland B (7 rue Romain Rolland)
Rue des Clavizis, rue du Commandant Bouchet, avenue du Centre, rue des Beaux Regards, impasse des Beaux Regards, rue des Ratraits, mail Salvador Allende.

BUREAU N° 8 : École maternelle Aimé et Eugénie Cotton B1 (5 avenue de la République)
Rue A. Fleming, rue du Dr F. Lamaze, rue Bouglione, rue F. Widal, rue G. Péri, rue des Longs Rideaux.

BUREAU N° 9 : École maternelle Aimé et Eugénie Cotton B2 (9 avenue de la République)
Voie Paul Eluard, avenue Oradour-sur-Glane, rue Guy Moquet, rue Jean Moulin, avenue de la République, avenue J. Rostand, avenue de Verdun, villa de l'Entente, carrefour Charles De Gaulle.

BUREAU N° 10 : Salle des Libertés (1 place des Libertés)
Rue J.G. Collet, rue A. Delaune, place des Libertés, rue J. Macé, rue du Pasteur M.artin Luther King, mail de la Résistance, rue C. Beauvais.

● Comment voter par procuration

Si vous ne pouvez aller voter les 20 et 27 mars, le vote par procuration permet de vous faire représenter, le jour de l'élection, par un mandataire de votre choix, un proche ou un voisin inscrit sur les listes électorales de la même commune (mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote).
Les procurations sont établies gratuitement, jusqu'à la veille du scrutin, le samedi 19 mars, au Commissariat de Créteil (mais aussi à celui de votre lieu de travail) ou au tribunal d'Instance de Saint-Maur.
Il faut fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.). Et remplir un formulaire particulier où doivent être notamment précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Il vaut donc mieux être en possession de ces informations au moment de se rendre au commissariat ou au tribunal d'instance.
En cas d'état de santé ou d'infirmité vous empêchant d'effectuer vous-même ces démarches, il est possible d'obtenir, sur demande écrite au commissariat, justifiée par un certificat médical, qu'un officier de police judiciaire se déplace à votre domicile pour établir la procuration.
Le jour du vote, le mandataire se présente à votre bureau de vote, muni de la procuration et d'une pièce justifiant de son identité. Une fois celle-ci contrôlée, il peut voter pour vous, qui êtes son mandant.

Pour tous renseignements :
• Commissariat de Créteil : 19, bd Jean-Baptiste Oudry. Tél. : 01 45 13 40 40
• Tribunal d'instance de Saint-Maur : 64 avenue Diderot. Tél. : 01 42 83 32 23

Atout Bonneuil

Le club de tarot qui joue la carte de la convivialité

Face à la déferlante du poker, qui inonde les chaînes télé de pubs et d'émissions très people, des irréductibles continuent à se rassembler autour d'un jeu de cartes plus traditionnel, le tarot. Dans notre ville, l'association Atout Bonneuil organise dans la bonne humeur un rendez-vous chaque vendredi soir à la salle des Libertés. A découvrir et partager sans modération.

Si vous n'êtes jamais parti de votre vie à la « chasse au petit », l'une des grandes aventures du tarot, on n'entrera pas ici dans de grandes tirades pour vous expliquer les règles, les us et les coutumes de ce jeu. Ce journal entier, en effet, n'y suffirait pas. Disons, pour abréger, que plus qu'un jeu c'est une passion qui, comme la potion magique d'Astérix, ne vous quitte plus une fois que vous êtes tombés dedans.

« *Cette passion, elle ne s'explique pas,* précise Henri Bernard, président d'Atout Bonneuil, le club local qui réunit bon an mal de 60 à 100 adhérents depuis sa création en 2007. *Et quand on rentre dans un club, c'est de la convivialité, de la bonne humeur et de l'ambiance. Nous avons voulu notre club très ouvert, y compris aux débutants, aux jeunes, qui vont pouvoir désormais bénéficier de cours donnés le vendredi en fin d'après-midi par nos anciens. Nous ne visons pas que le tarot de compétition, mais aussi celui de loisirs. Il faut évoluer avec son temps…* »

Faute de suivre suffisamment ce principe, la Fédération française de tarot ne recense que 8 661 licenciés dans ses 388 clubs. Pourtant les tarophiles se laissant prendre au jeu de loisirs, à l'issue d'un repas familial ou lors d'une soirée entre amis, se comptent par centaines de milliers dans notre pays où ce jeu de cartes, d'origine italienne, aurait été introduit dès le XV^{e} siècle, à en croire certains historiens.

« *C'est ainsi que j'ai commencé, j'ai découvert en famille ce loisir que j'adore* », témoigne Vanessa Garriga, une Bonneuilloise de 28 ans, préparatrice en pharmacie, rencontrée parmi les 128 joueurs du Val-de-Marne et des départements limitrophes ayant participé le 20 février dernier au tournoi organisé de main de maître – de l'avis même des responsables fédéraux – par Atout Bonneuil. Un tournoi dit au jeu libre,

ouvert à tous, qui a réuni des joueurs très expérimentés, mais aussi quelques néophytes, tel Vanessa ou votre serviteur, qui voulait vivre l'événement de l'intérieur. On y a retrouvé un microcosme de la société, avec des personnes d'origines sociales et professionnelles très diverses, du commissaire de police parisien au manutentionnaire de Saint-Mandé capable de faire 1 000 km aller-retour pour disputer un tournoi en province, en passant par le prof de mathématiques à la retraite passionné d'échecs ou l'ancien ouvrier fabricant des cadres de vélo de compétition. Beaucoup de retraités, en fait, et peu de jeunes, qui ont d'autres cartes à fouetter. « *Et grosso modo, le tarot en compétition, c'est deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes ; mais elles ne sont pas parmi les moins passionnés* », explique un habitué.

Une passion qui n'est pas une affaire d'argent. « *Contrairement au poker, l'aspect financier ne compte absolument pas,* précise Franck Fischer, plusieurs fois champion de France (la dernière fois, en 2009, par équipes), venu au tournoi de Bonneuil pour le fun. *Le tarot c'est pour moi un hobby, comme le foot. Je l'ai découvert à 10 ans en jouant avec mon père et depuis le virus ne m'a plus quitté.* »

De fait, on ne peut pas vivre du tarot. Au tournoi de Bonneuil, une fois déduit l'écot dû à la Fédération, les droits d'inscription (15 ou 20 euros) ont été intégralement reversés aux 60 premiers du classement final, établi au terme de près de 6 heures de jeu. Lot maximum, 400 euros ! Oui, effectivement, cela n'a rien à voir avec le poker.

C.M

ATOUT BONNEUIL
1 place des Libertés,
à partir de 20 heures le vendredi soir
Ouverture selon le calendrier publié sur le site web :
http://atoutbonneuil.free.fr
Contact :
Henri Bernard 06 03 95 46 33
Mail : henribernard94380@free.fr

C'est une ancienne adhérente d'Atout Bonneuil, Agnès Lenglet, aujourd'hui à Choisy-le-Roi, qui a remporté le tournoi de Bonneuil. Pourtant elle ne participe qu'occasionnellement à ce genre de compétition. « *J'aime le côté convivial de ce jeu. Il permet de rencontrer des gens très intéressants, très divers, c'est enrichissant. Le monde du tarot c'est pour moi un peu comme une grande famille. Aujourd'hui, j'ai eu du jeu dans les mains, mais j'adore aussi jouer en défense quand j'en n'ai pas. C'est l'un des intérêts de ce jeu* »

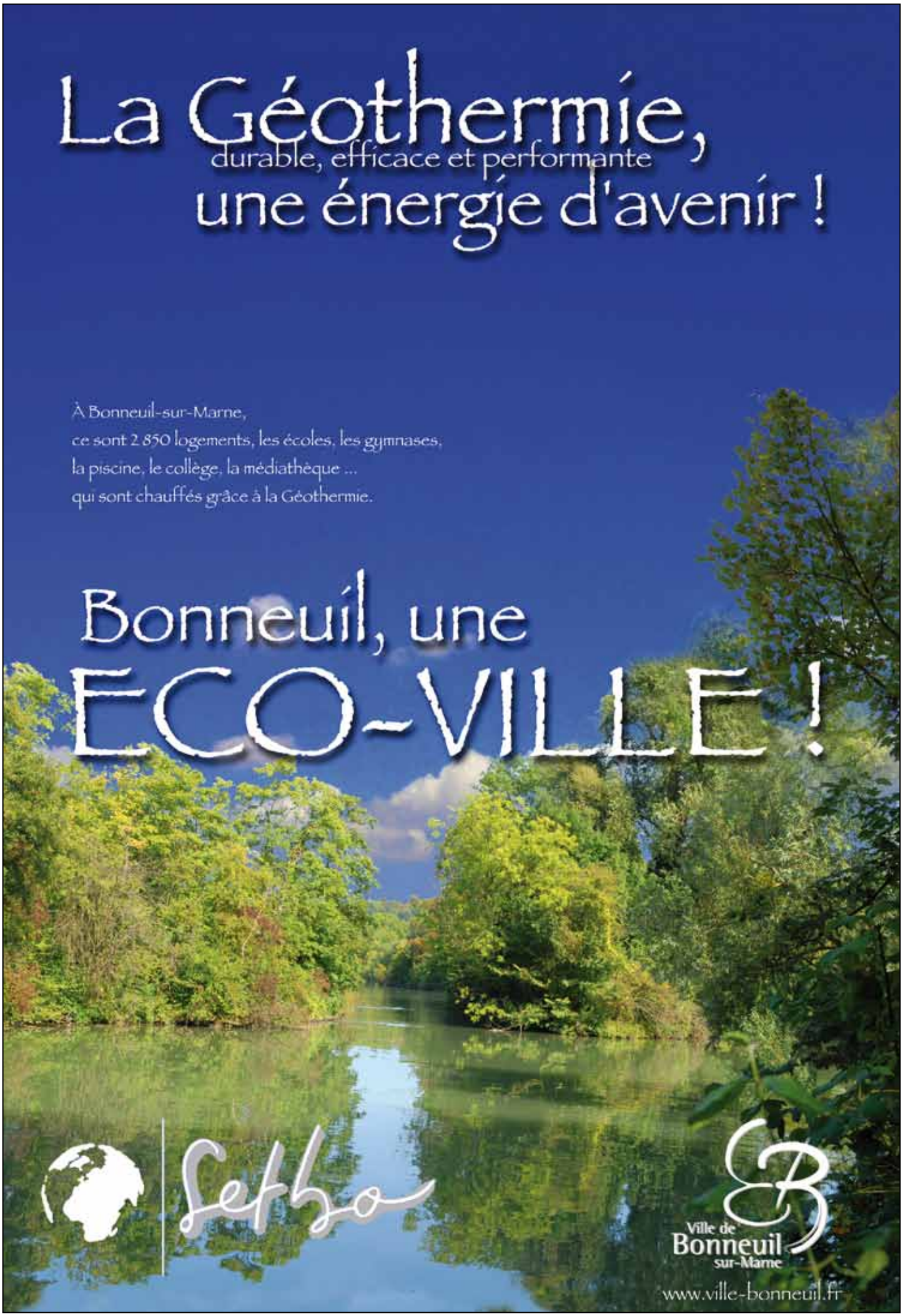
La Géothermie,
durable, efficace et performante
une énergie d'avenir !
À Bonneuil-sur-Marne,
ce sont 2 850 logements, les écoles, les gymnases,
la piscine, le collège, la médiathèque ...
qui sont chauffés grâce à la Géothermie.
Bonneuil, une
ECO-VILLE !
Ville de
Bonneuil
sur-Marne
www.ville-bonneuil.fr

Exposition à la Médiathèque

Les ateliers d'artistes font porte ouverte

Jusqu'au 31 mars, l'exposition « Portraits d'ateliers », signée par la photographe Claudie Rocard-Laperrousaz, transporte le public au plus près de l'univers de douze artistes illustrateurs. Entrée libre.

« *Cela faisait longtemps que nous souhaitions présenter le monde de l'illustration* », nous explique-t-on à la Médiathèque. Et c'est dans le regard de la photographe Claudie Rocard-Laperrousaz que la perle rare a été trouvée. Douze artistes et leurs ateliers sont mis à nu dans cette exposition - la plus grande jamais abritée par la Médiathèque - composée de 77 photographies et œuvres originales. Elle a été réalisée par la Charte des auteurs et illustrateurs, avec le concours de la DRAC Île-de-France. À la fois pédagogique et esthétique, elle montre ces illustrateurs au travail, avec leurs outils, leurs matériaux, leurs univers graphiques et leurs techniques. Elle tente de cerner l'originalité de chacun, dans sa différence et sa performance.

Le visiteur y trouvera notamment les volumes et l'humour décalé des Chats Pelés, alias Lionel Le Néouanic et Christian Olivier, ce dernier étant surtout connu comme le chanteur et leader du groupe « *Têtes raides* ». Le visiteur trouvera aussi la gouache de Rébecca Dautremer. Si son nom laisse rêveur, il faut savoir qu'il est celui qui se cache derrière *Kerity, la maison des contes,* dessin animé bien connu des enfants. À découvrir également, la gravure dans l'atelier de May Angéli, l'encre de chine sur papier de riz avec Zhihong Hé, la bande dessinée avec Dominique Rousseau, l'impression d'art avec Jean-Hugues Malineau… Chacun d'entre eux a livré à Patricia Berreby, journaliste et auteur, les petits secrets de leurs créations, que le visiteur décèlera dans une plaquette illustrée accompagnant l'exposition.

Ce n'est pas tout, la Médiathèque propose au jeune public de jouer, à son tour, aux illustrateurs, lors d'ateliers avec les artistes eux-mêmes. Samedi 12 mars, les 5-8 ans (à 10h) et les 9-12 ans (à 14h30) pourront s'initier à l'art du papier déchiré avec Sara. Samedi 19 mars à 14h30, les enfants à partir de 5 ans iront à la découverte des techniques du fil de fer avec Christian Voltz. Enfin, mercredi 23 mars, à 14h30, une séance du P'tit Cinoche sera consacrée au film *Kerity, la maison des contes*. Les bibliothécaires du secteur jeunesse proposent également des visites guidées les mercredis et samedis.

Un événement inédit à Bonneuil qui ravira petits et grands et, sans doute, qui éveillera des vocations. Renseignements et réservations : 01 56 71 52 00.

Benoît Pradier

Vernissage
Vendredi 4 mars, à 17h
Médiathèque, salle d'animation
En présence de
Claudie Rocard-Laperrousaz

A la salle Gérard Philipe

• (HBDP)², une chorégraphie originale

Depuis 32 ans, la Biennale nationale de danse du Val-de-Marne, dont la 16e édition se déroule jusqu'au 2 avril, est une fervente défenseur de la création chorégraphique. L'événement, organisé par le Conseil général, propose cette année de découvrir le travail de 25 compagnies à travers 50 spectacles, dont 11 créations originales. Bonneuil a la chance d'accueillir l'un d'eux, (HBDP)², une chorégraphie présentée par la Compagnie Hervé Diasnas, qui sera donnée sur la scène de la salle Gérard Philipe le dimanche 13 mars à 20h30.

Si ce titre fait penser à une formule mathématique, le spectacle se trouve, lui, quelque part entre Kafka, Beckett et Chaplin. Deux danseurs, sous les ordres étranges et absurdes d'une machine, s'exécutent dans une mise en scène drôle et sensible. Véritable analogie du monde du travail, (HBDP)² est un spectacle réjouissant à ne surtout pas manquer !

Tarifs : 8 euros, 6 euros.

Programme intégral de la 16e Biennale sur www.alabriqueterie.com.

• Wouaf ! Art, un spectacle qui a du chien

Vendredi 25 mars, à 20h30, place à « Wouaf! Art », un « one woman show» mené tambour battant par la comédienne Guandaline Sagliocco. Dans un joyeux délire, et sans contraintes, elle propose une approche poétique et décalée de l'histoire de l'art et de la place du meilleur ami de l'homme dans les toiles des plus grands maîtres (de Diego Velasquez à Pablo Picasso, en passant par Auguste Renoir).

Tarifs : 8 euros, 6 euros.

Renseignements et réservations :
01 45 13 88 24

BONNEUIL RENOUVEAU

LE CAFOUILLAGE VOLONTAIRE

Lors du dernier Conseil Municipal où a été adopté par la majorité municipale l'orientation du budget de la commune pour 2011, aucun tableau prévisionnel n'a pu être établi pour nous permettre de comparer et de comprendre les données. Cette situation révèle une véritable crise démocratique dans la vie municipale. Le cafouillage volontaire et continu est devenu cafouillage « subi », car le Maire actuel ne parvient même plus à rassembler sa propre majorité.

Ce dernier continue sa gestion personnelle, sans débat avec vos élus, ceux de sa "majorité" comme ceux de l'opposition. Le Maire et sa majorité municipale sont très mal placés pour critiquer la politique actuelle du gouvernement.

Concernant les opérations de construction de logements prévues à l'angle de l'avenue de la République et de la RD1, 96 logements financés par l'Etat vont être construit ; cela permettra de compenser la démolition des immeubles Fleming et Widal. Contre l'avis des Bonneuillois, le Maire a décidé de rajouter 28 logements locatifs sociaux financés par vous, alors que la ville de Bonneuil-sur-Marne représente près de 80 % de logements sociaux.
Les communistes négligent en outre la mixité sociale (logements sociaux, accession à la propriété, location privée), et ne respecte pas la vocation naturelle et "verte" du site.

Régulièrement le Maire et son équipe mettent en cause l'engagement de l'Etat. Encore une polémique déplacée car l'Etat est plus que jamais présent dans notre ville. L'Etat soutient aujourd'hui notre territoire et porte nos projets avec un appui financier d'une ampleur exceptionnelle.

Adèle GAUTHIER
Pour le groupe Bonneuil Renouveau

ELUS SOCIALISTES

POUR UNE REELLE EGALITE FEMMES/HOMMES!

Les droits des femmes et l'égalité ont largement avancé depuis la seconde guerre mondiale, sous la double impulsion des mouvements féministes et de la gauche. Les progrès ont été réels : entrée massive des femmes dans le monde du travail, accès à l'autonomie financière, droit à l'avortement et à la contraception, mesures pour l'égalité professionnelle… La différence de sexe est pourtant encore la base d'une profonde discrimination à l'encontre des femmes.

Dans notre République, en 2011, les stéréotypes sexistes, l'orientation vers des métiers moins valorisés et moins rémunérés, les carrières professionnelles interrompues, la quasi exclusion du pouvoir de décision, les tâches domestiques, les violences faites aux femmes, les petites retraites, l'éducation des enfants et le soin aux personnes dépendantes, la prostitution etc, toutes ces violences et discriminations pénalisent les femmes, et entravent leur émancipation. La conquête pour l'égalité des droits à laquelle les socialistes ont largement pris part dans les années passées n'est pas terminée.

En tant que socialistes, nous refusons que les déterminismes justifiés par un prétendu « ordre naturel », soient utilisés pour répartir et reproduire la hiérarchie des rôles sociaux, et assignés tant les femmes que les hommes à des rôles déterminés et immuables. Nous le savons, les inégalités entre les sexes sont transversales et nécessitent une action des pouvoirs publics dans de nombreux domaines. D'autant plus que les remises en cause des acquis n'ont jamais été aussi nombreuses. Notamment, sur la parité.

Longtemps mises à l'écart de la vie publique, les femmes doivent avoir le droit de partager le pouvoir de décision à égalité dans toute la sphère publique, qu'elle soit politique, économique ou sociale et de généraliser une démarche contraignante. Parmi la longue liste des anomalies démocratiques citons que les hommes représentent 81,5% des députés, 83,9% des emplois de direction dans la fonction publique d'Etat, 92% des membres des conseils d'administration des 500 premières grandes entreprises françaises, 9 membres sur 11 au Conseil constitutionnel.

De plus, l'autonomie financière est un aspect central de l'émancipation des femmes. 27 ans après la première loi sur l'égalité professionnelle (loi Roudy), pourtant les inégalités persistent à des niveaux alarmants. Les salaires des femmes sont encore inférieurs de 27% à ceux des hommes, deux tiers des salariés à bas salaire sont des femmes, elles sont plus concernées par le chômage, les contrats précaires, les emplois peu qualifiés, le temps partiel subi. Il nous faut décourager le recours massif à cette forme de contrat de travail. Un temps partiel implique de fait souvent un salaire, une promotion, une retraite et une autonomie partiels. De nombreux progrès restent encore à accomplir.

En 2010, la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée « grande cause nationale ». Mais l'actualité récente montre qu'il faut veiller à ce que cela se traduise dans les faits. Les chiffres sont connus et pourtant, depuis des années, ils évoluent peu. Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint et des dizaines de milliers de femmes sont violées chaque année en France. Sous l'impulsion du mouvement féministe et des parlementaires de gauche, une loi a été votée en juin dernier. Nous veillerons à sa mise en œuvre et pallierons ses insuffisances.

Christine MOREAU
Adjointe au maire
en charge du droit des femmes
et de la vie économique

BONNEUIL ÉCOLOGIE

LES ELUS LOCAUX DOIVENT FAIRE FACE AU DESENGAGEMENT DE L'ETAT

Sous prétexte de réduire les déficits publics, et pliant sans aucune résistance devant les exigences des autorités européennes, l'Etat se désengage de plus en plus de ses responsabilités, laissant les collectivités locales et les citoyens dans une situation de plus en plus critique.
La suppression brutale de la taxe professionnelle va peser lourdement sur les budgets des communes et des départements qui se sont vu transférer de plus en plus de charges sans qu'il y ait le transfert de recettes correspondant. Pour un département qui gère, entre autres, les collèges et les aides sociales, les conséquences sont évidemment graves et risquent de remettre en cause, faute de moyens suffisants, les politiques sociales et économiques des collectivités locales. Pour une ville comme Bonneuil, la perte de recettes est estimée à environ 8 millions € !
A cette véritable agression contre les finances locales s'ajoute le massacre méthodique des services publics, notamment dans l'Education nationale, dans les secteur de la santé et même dans le domaine de la sécurité. Même la Cour des comptes parle dans ses rapports d'une « politique aveugle et systématique » en matière de réduction des effectifs de la fonction publique.

Ce même gouvernement libéral qui parle si souvent de sécurité, n'hésite pas à supprimer des escadrons de CRS et de gendarmerie, et plus de 4 000 policiers ! A cela, il ne faut pas oublier la fermeture continue d'établissements hospitaliers et de lits d'hôpital, ni le fait que près d'un tiers des tribunaux ont été supprimés, autant d'emplois en moins dans les communes.

Face à la politique menée actuellement, les élus locaux ont avant tout le devoir de lutter politiquement dans toutes les instances de représentation où ils sont présents et de mener un combat sans faiblesse pour changer cette politique.

La responsabilité qui leur incombe est aussi de veiller à ce qu'en dépit de l'affaiblissement des financements de l'Etat, les citoyens puissent continuer de bénéficier d'aides, de services et d'équipements de proximité dont ils ont légitimement besoin.

Pour cela, les élus locaux doivent redoubler d'attention sur les choix qu'ils ont à faire en matière de dépenses de fonctionnement et surtout d'investissement. La précarité touche une partie grandissante de la population et les jeunes de moins de 25 ans, vivant dans les banlieues, sont pour 25% d'entre eux sans emploi. C'est dire combien les ménages ne pourraient plus supporter de hausse des impôts locaux, ce qui pourrait être une tentation facile d'équilibrer des budgets. Il faut donc aussi, en tant qu'élus locaux, avoir le courage de faire des arbitrages.

Notre groupe y est prêt. Il veillera à l'équité en matière d'impôts locaux pour le budget 2011, et assumera les choix à faire pour préserver l'essentiel des services dont ont besoin nos concitoyens.

Groupe Bonneuil Ecologie

ÉLUS COMMUNISTES ET PARTENAIRES

ENSEMBLE, DÉFENDONS L'HOPITAL PUBLIC !

Le 10 à Créteil, des centaines d'hospitaliers, d'habitants et d'élus ont participé à un rassemblement contre la fermeture annoncée du service de chirurgie cardiaque au CHU de Mondor.

A l'occasion du Conseil municipal de Bonneuil-sur-Marne, des délégations de personnels des hôpitaux de Mondor et aussi de Chennevier ont fait part de leurs inquiétudes et leurs mobilisations face aux annonces de restructuration.

Les élus communistes et partenaires ont exprimé leur soutien aux actions en cours et leur opposition aux projets gouvernementaux de casse de l'hôpital public. Le Conseil municipal a voté un voeu qui vise la sauvegarde de ces deux hôpitaux afin de garantir l'accès aux soins pour les Bonneuillois et plus largement pour tous les franciliens.

L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, sous la direction de Claude Evin, se place ainsi dans l'inspiration directe de la loi Bachelot « Hôpital, patients, santé et territoires » qui, sous prétexte de réorganisation, vise à asseoir l'offre de soins sur une logique commerciale en totale contradiction avec les exigences de service public.

Les conséquences sanitaires de cette décision seraient dramatiques pour les 700 000 habitants du Val-de-Marne et les 550 000 habitants de la Seine-et-Marne qui constituent le bassin de santé du CHU Henri Mondor.

Une coordination départementale s'est constituée pour exiger le maintien de ce service et de l'ensemble des activités du groupe hospitalier H. Mondor/A. Chennevier, comme ceux du CHU. Elle propose une pétition pour rassembler largement contre ces reculs !

Des centaines de Bonneuillois ont déjà signé cette pétition, dont les premières signatures ont été remises au préfet du Val-de Marne le 22 février à l'issue d'une nouvelle manifestation à Créteil. D'autres actions sont programmées auxquelles nous vous proposons de participer.

Tous ensemble, exigeons du gouvernement la suppression du programme de restructuration des centres de chirurgie cardiaque et de toutes les attaques contre la santé publique !

Sonia COMITI
Présidente du groupe
des élus communistes et partenaires

On peut la signer à l'adresse web suivante : http://www.mesopinions.com/Defense-du-service-de-chirurgie-cardiaque-de-l-hopital-H-Mondor-94-petition-petitionsf6b6d1d8eda4345600fb18d5b5a46ad0.html

Henri Mondor en quête de volontaires pour un protocole de recherche

Le Centre d'investigation clinique de l'hôpital Henri Mondor, à Créteil, recherche des volontaires sains âgés de 18 à 55 ans, disponibles pendant 2 à 3 heures, pour participer à un protocole de recherches. Une indemnisation est prévue. Si vous êtes intéressés, téléphonez au 01 49 81 37 95, du lundi au vendredi de 9h30 à 16 heures.

Assemblée générale de l'AMOPA 94

La section départementale du Val-de-Marne de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA 94) informe que son assemblée générale, à laquelle sont conviés tous les titulaires de cette décoration récompensant les personnels de l'Education nationale, se tiendra cette année le samedi 2 avril à Chevilly-Larue (94550). Précisions ou complément d'information auprès de M. Christian Beaujean, vice-président de la section, au 01 46 86 71 23.

Les menus de mars

Mardi 1er
Salade verte / Maïs
Brandade de poisson
Fromage
Tarte aux cerises

Mercredi 2
Salade de blé aux crudités
Gigot
Brocolis en gratin
Fromage
Fruit

Jeudi 3
Macédoine au thon
Œuf dur sauce aurore
Tortis
Fromage
Fruit bio

Vendredi 4
Tomate en salade
Rôti de dinde sauce au poivre
Haricots blancs
Fromage
Gélifié caramel

Lundi 7
Maquereau à la tomate
Bœuf mode
Fromage
Fruit

Mardi 8
Céleri vinaigrette
Cuisse de poulet aux herbes de Provence
Frites
Fromage blanc
Abricots au sirop

Mercredi 9
Concombres à la crème
Grillade de porc sauce charcutière *
Haricots beurre
Fromage
Eclair au chocolat

Jeudi 10
Salade carnaval
Paupiette de veau sauce chasseur
Riz pilaf
Fromage
Liégeois café

Vendredi 11
Taboulé
Poisson pané
Poêlée Bretonne
Fromage
Fruit Bio

Lundi 14
Radis beurre
Sauté de dinde provençal
Macaronis
Fromage
Ile flottante

Mardi 15
Tarte au fromage
Rôti de bœuf cornichons
Choux-fleurs au beurre
Yaourt bio
Fruit bio

Mercredi 16
Fond d'artichaut / tomate
Filet de poisson sauce crustacés
Pommes vapeur
Fromage
Fruit

Jeudi 17
Méli-mélo de salade
Boulettes de bœuf à l'orientale
Semoule au beurre
Fromage
Compote de pommes

Vendredi 18
Riz aux crevettes
Omelette
Ratatouille
Fromage
Fruit

Lundi 21
Chou blanc bio en vinaigrette
Saumonette sauce câpres
Blé aux petits légumes
Fromage
Salade de fruits

Mardi 22
Lentilles en salade
Navarin d'agneau
Jardinière de légumes
Fromage
Fruit

Mercredi 23
Farandole de salades aux fruits secs
Emincé de dinde aux poivrons
Spaghettis
Fromage
Yaourt aux fruits

Jeudi 24
Carotte/navet en salade
Rôti de porc au jus *
Gratin de courgettes
Fromage blanc
Tarte aux pommes

Vendredi 25
saucisson sec *
Nugget's de poisson
Epinards à la crème
Fromage
Fruit

Lundi 28
Pizza
Escalope de volaille poêlée
Légumes champêtre
Fromage
Fruit

Mardi 29
Salade hollandaise
Blanquette de poisson
Riz au beurre
Fromage
Beignet de framboise

Mercredi 30
Piémontaise
Foie de veau sauce tomate
Petit pois
Fromage
Fruit

Jeudi 31
Betterave bio en salade
Œuf dur sauce poulette
Pommes sautées
Fromage
Fruit

Vendredi 1er
Pomelos
Saucisse de Toulouse
Lentilles
Fromage
Gélifié vanille

*Porc rentrant dans la composition du plat. Les charcuteries seront remplacées par des coupelles de volaille, les viandes de porc par de la viande de dinde.

Pour des raisons techniques, les menus peuvent être modifiés tout en respectant l'équilibre alimentaire.

Toute l'équipe du SIRM vous souhaite un bon appétit.

Le menu est également disponible sur **www.ville-bonneuil.fr** rubrique Enfance

Pharmacies de garde pour le secteur de Bonneuil et Créteil

La nuit
Contacter le Commissariat au 01 45 13 40 78 ou la Gendarmerie au 01 49 80 27 00.

Dimanche 6 mars
Lacroix
Ctre Cial République
Av. du Dr Roux à Bonneuil
Tél. : 01 43 39 66 46
ou 01 49 56 94 8
Bonnardel
36 rue du Gal Leclerc
à Créteil
Tél. : 01 48 98 19 84

Dimanche 13 mars
Dahan
82 rue du Gal Leclerc à Créteil
Tél. : 01 42 07 17 84
Thiriez
54 avenue du Gal Billotte (le Port)
à Créteil. Tél. : 01 43 99 23 00

Dimanche 20 mars
Bauer
25 rue des Mèches à Créteil
Tél. : 01 42 07 41 55
Dia - Marega
24, rue de Saussure 94000 Créteil
Tél. : 01 43 39 81 30

Dimanche 27 mars
Dubald - Legros
26 rue Auguste-Gross à Bonneuil
Tél : 01 43 39 62 37
Ratovondriaka
48 rue du Gal Leclerc à Créteil
Tél. : 01 42 07 18 77

Dimanche 3 avril
Cheav – Bonneuil Village
23 av. du Colonel Fabien à Bonneuil
Tél. : 01 43 39 63 84
Chelly
Ctre Cial du Palais
18 allée Parmentier à Créteil
Tél. : 01 48 99 81 02

URGENCES

Police : 17
Pompiers : 18
SAMU / SAMI : 15
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Accueil sans-abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Discrimination raciale : 0810 00 50 00
SOS suicide : 01 45 39 40 00
SOS viol : 0800 05 95 95
Violence conjugale : 01 40 33 80 60
Maltraitance des personnes âgées : 3977
Drogue, alcool, tabac info service : 113
Sida info service : 0800 840 800
Fil santé jeunes : 32 24

PRATIQUE

GDF (dépannage) : 0810 433 094
EDF (dépannage) : 0810 333 294
Lyonnaise des Eaux (urgences) : 0810 88 38 83
Perte ou vol de carte Bleue : 08 92 705 705
Perte ou vol de chéquier : 08 92 68 32 08

SERVICES PUBLICS

BUREAU DE POSTE : 11 rue d'Estienne-d'Orves, 36 31 depuis un poste fixe
SÉCURITÉ SOCIALE : 5-7 rue Paul Vaillant-Couturier
MAIRIE (accueil, logement/habitat, services généraux), 01 45 13 88 00
ETAT CIVIL, CIMETIÈRE, ÉLECTIONS (EN MAIRIE) : 01 45 13 88 23 ou 88 22
RÉSERVATION DE SALLES : 01 45 13 88 65
CARTES D'IDENTITÉ : 17 avenue du Colonel-Fabien, 01 58 43 39 10
ECRIVAIN PUBLIC : Archives- Documentation, avenue de Verdun, 01 56 71 52 23 ou 52 17
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 5-7 rue Paul Vaillant-Couturier, 01 45 13 88 73
ENFANCE (0-12 ANS) : 10 avenue Auguste Gross, 01 45 13 72 60
CENTRE MUNICIPAL DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ALINE PAGÈS : 1 rue du Dr Aline Pagès, 01 43 39 74 03
CENTRE DÉPARTEMENTAL PMI ET CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) : avenue Romain-Rolland, 01 43 39 68 02
JEUNESSE (13-25 ANS) : 10 bis avenue Auguste Gross. **Service animations :** 01 45 13 88 68 - **Point information jeunesse :** 01 58 43 39 17 - **Lez'Ados,** 38 rue du Colonel-Fabien : 01 49 56 94 78.
MISSION LOCALE : Antenne de Bonneuil-sur-Marne, 30 rue du Colonel- Fabien, 01 56 71 16 90
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI : 32 rue du Colonel-Fabien, 01 41 94 10 40
ANIMATIONS RETRAITÉS : Espace Louise Voëlckel, rue du 8 mai 1945, 01 45 13 89 33 ou 89 34.
SERVICE MUNICIPAL DE L'ACTION CULTURELLE 22 av. du Maréchal Leclerc, 01 45 13 88 38
THÉÂTRE ET CINÉMA GÉRARD-PHILIPE : 2 avenue Pablo-Neruda, 01 45 13 88 24
MÉDIATHÈQUE : place Aimé-Césaire, 01 56 71 52 00
LUDOTHÈQUE : 14 rue Michel Goutier, 01 49 56 90 14
CONSERVATOIRE : 10 av. Auguste-Gross, 01 45 13 88 75
TOURISME 5-7 rue Paul Vaillant-Couturier, 01 45 13 88 59
ARCHIVES ET DOCUMENTATION (à la Médiathèque), avenue de Verdun, 01 56 71 52 20
SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS : 1 à 3 rue Auguste Delaune, 01 45 13 14 10
PISCINE : 2 voie Paul Éluard, 01 43 77 67 52
PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE, ACCUEIL ASSOCIATIONS: 5 rue Victor-Hugo, 01 45 13 88 77
SERVICES TECHNIQUES (urbanisme, voirie, espaces verts…) : 3 route de l'Ouest, 01 45 13 88 90
TRI SÉLECTIF, 0 800 30 50 00 (numéro vert)
CIMETIÈRE, voie Paul-Eluard : ouvert de 7h30 à 18h du 1er mars au 30 septembre, et de 8h à 17h du 1er octobre au 28 février. Pour se rendre au cimetière intercommunal de Valenton, un car de Bonneuil le 1er samedi du mois à 9h30 (retour à 11h)
BUREAU DE POLICE NATIONALE : 3 rue des Varennes, 01 49 80 07 32 / 01 49 80 07 18
COMMISSARIAT : 11-19 Bd J.B Oudry, Créteil, 01 45 13 40 40
POLICE MUNICIPALE (objets trouvés, signalement des véhicules abandonnés, permanences juridiques SAJIR), 17 rue du Colonel-Fabien, 01 58 43 39 10

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES
M. Bessan, maison médicale Pasteur, 40 rue du Colonel Fabien, 01 43 77 78 79
MM. Chavel, Camoin, Hurtes, Weber, Mme Rovekamp, groupe médical Claude Bernard, 7 rue des Ecoles, 01 43 39 68 51
Mme Morisset et M. Ettendorff, 8 av. de la République, 01 43 39 76 13
MEDECINS SPECIALISTES
Acupuncture : M. N'Guyen, 1 rue Bouglione, 01 43 99 15 29
Acupuncture-homéopathie : M. Sarembaud, 104 bis rue de l'Avenir, 01 43 39 14 75
Cardiologie : MM. Boussin et Bral, 28 av. de Paris, 01 43 39 66 13
Pédicure : Mme Heurtebise, 11 rue du Col-Fabien, 01 43 39 77 25
Dermatologie : M. Ortoli
Gynécologie : Mme Dray
Ophtalmologie : Mme Bornert-Ferre
Rhumatologie : M. Martigny
Maison médicale Pasteur, 01 43 77 78 79
CHIRURGIENS DENTISTES
M. Beltramo, Mme BSIRI, 37 av. de Boissy, 01 49 80 59 59
M. Blanchard, 21 rue A-Gross, 01 43 39 86 66
M. Borniche, 4 place des Libertés, tél. : 01 49 56 16 21
M. Ohayon, 3 av. d'Oradour-sur-Glane, 01 43 39 62 01
Mme Girodon, 3 av. de Paris, 01 43 39 64 54
INFIRMIERS
Mme Chabannes, Ramiejamanana, M. Ramiandrasoa, 6 rue des Clavizis, 01 49 80 59 11
MM. D. Bourlon, C. Cardella, 3 bis rue A.-Gross, 01 43 77 70 02
Mlle Zahra Kemmache, 3 mail de la Résistance hall Comètes. Tél. : 06 34 07 24 60
Mlles Cissé et Elongele-Kuoh, 39 av. de Boissy, 06 17 96 88 30
KINESITHERAPEUTES
MM. Vasseur, Litwin-Staszewski, 3 rue Bouglione, 01 43 77 30 30
M. Verhaeghe, 4 place des Libertés, 01 43 77 89 65
M. Favier, Mlle Dalmard, M. Prieto Alarcon, M. Rioual, 39 av. de Boissy, 01 43 39 65 82
ORTHOPHONISTE
Mme Marzanasco, maison médicale Pasteur, 01 43 77 78 79
HOPITAUX
Hôpital intercommunal (CHIC), 40 av. de Verdun à Créteil, 01 45 17 50 00
Hôpital Henri-Mondor (CHU), 51 av. du Mal de Lattre de Tassigny à Créteil, 01 49 81 21 11
CENTRES MEDICAUX
Centre médico-pédopsychologique (CMPP), rue Alexandre-Fleming, 01 43 39 63 19
Centre médico-psychologique, 6 rue du Chemin vert, 01 43 39 33 09
PHARMACIES
Cimerman, Ctre Cial. des Loges de St-Exupéry 01 43 39 64 73
Petit Bonneuil-Combeau, 70 av. de Choisy 01 49 80 35 59
Bonneuil Village-Cheav, 23 av. du Colonel Fabien, 01 43 39 63 84
Dubald-Legros, 26 rue Auguste-Gross 01 43 39 62 37
Lacroix, Ctre Cial République - Av. du Dr Roux 01 43 39 66 46
Messidor-Gouetta, 8 place des Libertés 01 43 99 43 43
LABORATOIRE D'ANALYSES
1 rue Jean Moulin, 01 43 39 65 26
VETERINAIRE
M. Termet Saint-Hillier, 8 rue Fernand Lamaze, 01 49 80 47 96

CULTES

Eglise St-Martin
3 rue de l'Eglise, 01 43 77 80 33
Eglise St-Paul-de-la-Plaine
17 rue des Beaux Regards
Centre culturel et cultuel musulman Essalam
6 avenue de Boissy, 01 49 56 05 33
Association culturelle israélite de Bonneuil (ACIB)
51 rue du Mt-Mesly, 01 49 80 41 04

Les permanences du maire et des élus

PATRICK DOUET
MAIRE DE BONNEUIL
Sur rendez-vous (01 45 13 88 00),

Jean-Claude JOUBERT
Adjoint au maire : finances, personnel, affaires générales, élections.
Sur rendez-vous (01 45 13 88 00)

Patrizia MANAC'H
Adjointe au maire : logement
Sur rendez-vous (01 45 13 88 20,)
deux jeudi après-midi par mois

Akli MELLOULI
Adjoint au maire : culture, tourisme
Sur rendez-vous (01 45 13 89 12)
le mercredi et le samedi de 9h à 12h

Mireille COTTET
Ajointe au maire : petite enfance, enfance, relations avec l'Education nationale
Sur rendez-vous (01 45 13 89 04)

André MAURIN
Adjoint au maire : prévention, sécurité, transports et personnes handicapées
Sur rendez-vous (01 45 13 89 06)

Ahlem BOULAABI
Adjointe au maire : jeunesse
Sur rendez-vous (01 45 13 89 04)

Jean CHAGNY
Adjoint au maire : développement durable, nouvelles énergies et urbanisme
Sur rendez-vous (01 45 13 88 17),
le mercredi de 13h30 à 15h

Alexandrine SERI
Adjointe au maire : vie associative, action sociale, coopération décentralisée, patrimoine
Sur rendez-vous (01 45 13 89 04),
le lundi de 17h à 19h

Christine MOREAU
Adjointe au maire : vie économique, mission locale, droits des femmes
Sur rendez-vous (01 45 13 89 06),
le vendredi après-midi

Christian LABORDE
Conseiller municipal délégué : travaux, sports
Sur rendez-vous (01 45 13 89 04)

Danielle MARÉCHAL
Conseillère générale, vice-présidente du Conseil général
Sur rendez-vous (01 45 13 88 07)
le samedi matin

• L'école du CSMB « handballabellisée »
Un honneur bien mérité pour le CSM Bonneuil Handball qui vient d'être récompensé pour son engagement envers les plus jeunes dans ce sport, récemment auréolé d'un quatrième titre mondial masculin. Le label, décerné par la Fédération française, est attribué aux clubs pour la qualité de leur accueil, de leurs structures, de l'enseignement dispensé et de leur investissement pour une pratique sécurisée, éducative, ludique et citoyenne.

Les résultats de février

• Football
- Seniors : CSM Bonneuil - Montereau ASA 1 – 0 (12e journée) ; Corbeil Essonnes - CSM Bonneuil 0 – 0 (13e j.). Le 13 mars à 15h30, le CSMB reçoit Fontainebleau FC, avec la 4e place de son groupe de promotion Honneur comme enjeu.

• Basket-ball
- Seniors masculins : CSA Kremlin Bicêtre - CSM Bonneuil 63 à 58 (14e j.), CSM Bonneuil – AAS Fresnes 61 à 49 (15e j). En tête du championnat Excellence, le CSMB reçoit son dauphin, Ormoise Villeneuve-St-Georges, vendredi 12 mars à 19h30.
- Seniors féminines : CSM Bonneuil – AS Orly Basket 33 à 42 (12e j.) ; BAC Vincennes - CSM Bonneuil 47 à 48 (13e j.). À la 3e place du classement d'Excellence, l'équipe recevra l'US Alfortville le samedi 5 mars à 17h30.

• Handball
- Seniors masculins : CSM Bonneuil – CA L'Hay Les Roses 26 – 33 (15e j.) ; CSM Bonneuil – AS Bondy 27 – 24 (16e j.). Le CSMB (11e en Honneur régional) accueillera, samedi 12 mars, l'US Ivry HB.
- Seniors féminines : CSMB - Noisy Le Grand HB (13e j. reportée au 26 mars) ; CSMB Bonneuil – CSL Aulnay 37 – 33 (14e j.). 11es en Prénationale, les joueuses du CSMB recevront Montreuil Handball, samedi 12 mars.

L'A.G du CSMB

La quadrature du Cercle...

L'instance annuelle du Cercle des sections multisports de Bonneuil - près de 2 000 membres, 50 techniciens appointés - s'est réunie le 11 février dans une ambiance des plus conviviales. Pourtant les motifs d'inquiétude ne manquent pas chez ses bénévoles.

Hubert Monot qui vient de quitter le Conseil d'administration du CSMB, après 24 ans consacrés au développement du sport bonneuillois, a été honoré par le club.

Selon son « capitaine », Antonio Ilan, réélu président du CSMB, « *le bateau est préservé et a su garder son cap* ». C'est dû, a-t-il souligné dans son rapport moral, à une « *excellente gestion* » tant au niveau de la direction du Cercle que de ses sections. Quitus lui en a été donné à l'unanimité lors du vote pour le renouvellement, d'une partie du conseil d'administration.
Reste qu'en abordant l'avenir du CSMB, Antonio Ilan a exprimé des inquiétudes, plutôt fondées à l'heure où, d'un côté, la faiblesse du pouvoir d'achat des familles, évoquée lors de l'A.G, et de l'autre, le désengagement de l'Etat, rendent de plus en plus difficiles l'accès aux activités sportives. « *C'est vrai,* précisa-t-il, *j'ai la fierté d'annoncer à l'extérieur que le sport à Bonneuil n'est pas cher. Mais voilà jusqu'à quand ? Lorsque vous savez que nos instances fédérales n'hésitent pas à augmenter le prix des licences…* »
Ce n'est évidemment pas étranger au fait que le budget du ministère pour 2011 a été rogné de près de 15% par rapport à 2010. Soit, au total, une baisse de 40% des moyens nationaux consacrés au sport depuis le changement de majorité parlementaire de 2002. Du coup, abandonnant toute notion de service public, le gouvernement laisse désormais la part belle dans l'organisation du sport aux opérateurs privés à buts lucratifs.
Certes, il y a l'aide conséquente apportée par la municipalité de Bonneuil, tant en termes de subventions - 347 873 euros - que d'équipements mis à disposition gratuitement. Invité à cette assemblée générale, où il a salué l'action des dirigeants et éducateurs bénévoles, le Maire* a précisé que la Ville poursuivrait son effort en ce sens, en particulier avec des travaux au gymnase Romain-Rolland. Mais il n'a pas caché non plus que « *cet engagement sans faille devient de plus en plus difficile* », en raison notamment de la suppression de la taxe professionnelle.

C.M

** Il était accompagné des élus Christian Laborde et Marc Scemama*

Stabilité des effectifs du CSMB
Dans le rapport d'activités de la saison 2009-2010 de la plus importante des associations locales, la secrétaire générale du CSMB, Michèle Petit, a précisé que le nombre d'adhérents - 1 950 - était resté stable. Avec toutefois une légère baisse (-1,1%) du nombre de licenciées féminines, qui représentent cependant 43,3 % des effectifs globaux du Cercle, et 55,5% des adhérents âgés de 19 ans et plus. Cette catégorie d'âge, celle des adultes, est en baisse alors que celles des 0 à 13 ans et des 14 à 18 ans sont en légère augmentation.

Info-brève

• La section cyclotourisme du CSMB, animée par Catherine Roussel, passe sur son grand braquet et va bientôt lancer des sorties le samedi ou le dimanche matin. Toute personne intéressée, y compris pour entrer à son bureau, peut s'adresser à cyclotourisme.csmb@yahoo.fr

NOUVEAU OUVERTURE DÉBUT MARS

COMPTOIR NATIONAL DE L'OR

Professionnels de l'Or depuis 1976

GOURMETTE
Or 18 carats
23 gr

PENDENTIF
Or 14 carats
2,25 gr

RACHAT D'OR :
achetons cher, payons comptant

Bijoux d'occasion, Or dentaire, vieil Or, Or étranger, Lingots et Pièces d'Or

65, boulevard de Créteil
94100 Saint Maur des Fossés
Tél : 01 45 11 25 57 - saint.maur@gold.fr
www.gold.fr

RN.19 IMMOBILIER

Bonneuil
Résidence récente et recherchée de Bonneuil, F3 offrant séjour + balcon avec vue sur jardin, cuisine am., 2 chambres, place de parking sous-sol... Bonne exposition !
bn 0120
prix : 212 000 euros f.a.i.

Sucy en brie
Appartement 4 pièces avec 3 chambres, situé dans une petite résidence de 4 étages avec parking sécurisé, proche de toutes les commodités. Au plus rapide !
bn 0097
prix : 174 000 euros f.a.i.

Bonneuil
Face au soleil très bel appartement de type F3 offrant entrée, cuisine a et è, séjour+balcon, w.c., sdb, 2 grandes chambres, dressing et une cave. Proche toutes commodités, une visite s'impose....
bn0058
prix : 168 000 euros f.a.i.

Créteil
Résidence des années 1970 appartement de type F3 offrant entrée, séjour avec balcon, 2 chambres, sdb, w.c., cuisine et une cave. Au plus rapide...
bn0036
prix : 169 000 euros f.a.i.

limeil brevannes
Plein centre ville on y pose ses valises, venez vite visiter cette maison de ville atypique de 2/3 pièces et son jardin de 65 m². Elle n' attend plus que vous...
bn 0076
prix : 220 000 euros f.a.i.

maisons-alfort
Petit studio proche du centre ville « Charentonneau », à 5 minutes du RER D et des commerces. Idéal investisseur !
bn0078
prix : 101 000 euros f.a.i.

alforville
Proche toutes commodités chaleureux appartement de type F3 double exposition offrant entrée, cuisine us, 2 chambres, salle d' eau et w.c., et le privilège d'accéder à un jardin collectif. Un bonheur tranquille...
bn 0107
prix : 222 000 euros f.a.i.

Bonneuil
Vous serez séduit par cet appartement de type F3 expose sud avec vue sur le jardin privatif de la résidence + balcon et box en sous sol. Secteur recherche...
bn 0119
prix : 222 000 euros f.a.i.

Villeneuve st george
Jolie maison individuelle de 5 pièces offrant un grand séjour, une cuisine américaine, 3 chambres, un sous sol total avec un grand jardin. Proche de toutes commodités. A saisir absolument !
bn0121
prix : 315 000 euros f.a.i.

Tél. : 01 43 99 05 72
53 avenue de Boissy - 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE
Société Immobilière de Bonneuil - Sarl au capital de 8 000 €
RCS : B 439 987 777 - APE 703 - Carte Professionnelle 94 01 02 007 - Garantie AGF 110 000 €

Cegelec
Solutions & Services

Des solutions sur mesures pour chaque client au service des collectivités territoriales

- Études, réalisation et maintenance
- Réseaux et fibre optique à haut débit
- Vidéosurveillance urbaine
- Éclairage Public, Signalisation Lumineuse et Tricolore
- Lignes et réseaux
- Projets Photovoltaïques

AFAQ ISO 9001 VERSION 2008

Cegelec Paris
Département Infrastructures et Collectivités Locales
Immeuble Orix - 16, avenue Jean Jaurès
94604 Choisy-le-Roi Cedex - Tél. : 01 58 42 51 00

QUALIFELEC MI24 TN4 HT RT

BONNEUIL sur-Marne
Magazine d'informations municipales

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans BONNEUIL-SUR-MARNE

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels

Distribué dans toutes les boites aux lettres

médias GROUPE MÉDIAS & PUBLICITE
Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupemedias.com

Contactez dès à présent
Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55
jpiron@groupemedias.com
Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

E.LECLERC

Centre Commercial Achaland Bonneuil

HYPERMARCHÉ

ET EN PLUS 5% le Mardi

Sur toutes les MARQUES REPÈRES

MARQUE REPÈRE

LA NOUVELLE CARTE E.LECLERC[1]

pour cumuler encore plus d'argent en "Tickets E.LECLERC".

- Plus de **"Tickets E.LECLERC"** en achetant au moins 5 produits **Marque Repère.**[2]
  - **de 5 à 9 produits achetés = 0,25 €**
  - **de 10 à 14 produits achetés = 0,50 €**
  - **15 produits et plus achetés = 1 €**
- **Cumulez et utilisez** vos "Tickets E.LECLERC" dans tous les magasins E.LECLERC participant au programme de fidélité.
- **Plus de maîtrise** : plus besoin de votre ticket de caisse pour bénéficier des échanges et remboursements.[3]
- **Et toujours des "Tickets E.LECLERC"** sur les grandes marques présentes dans les catalogues.

Le Ticket E.LECLERC, le Ticket qui vaut de L'ARGENT. Avec la carte

Carte 100% gratuite et disponible immédiatement

SUPERMARCHÉ

E.LECLERC *EXPRESS*

ZAC des VARENNES BONNEUIL

ET EN PLUS 5% le Jeudi

Sur toutes les MARQUES REPÈRES

MARQUE REPÈRE

Ouvert aussi le dimanche matin de 9h à 13h